

■ Malgré l'énoncé de priorités sociales à l'égard des personnes âgées, les contraintes politiques et administratives font souvent que ces citoyens ne bénéficient pas des services auxquels ils pourraient avoir normalement accès. Nous vous présentons ici une facette du problème.

Quand l'Etat prend en otage le troisième âge

par Pierre Boulet

Chaque printemps depuis trois ans, Mme Alexandra Fillion, 69 ans, voyait se répéter une sorte de rituel dans son appartement du quartier Saint-Jean-Baptiste de Québec. Une équipe d'hommes et de femmes prenait d'assaut le logis et procédait aux rudes opérations du "grand ménage": lavage des armoires, des murs et des planchers, enlèvement et remisage des fenêtres doubles, installation des moustiquaires.

Vivant seule et souffrant de faiblesse cardiaque, Mme Fillion trouvait là une source d'aide inespérée. D'autant plus qu'on ne lui chargeait pas un sou pour effectuer ces lourdes tâches printanières.

Les travailleurs ménagers, pour leur part, faisaient tous partie d'un projet "Canada au travail", subventionné par le ministère fédéral de la Main-d'oeuvre pour répondre à court terme aux problèmes du chômage. But du projet: offrir des ressources de dépannage aux personnes âgées des paroisses Notre-Dame, Saint-Vincent-de-Paul, Saint-Jean-Baptiste et Saint-Coeur-de-Marie, en leur offrant un service de grands ménages une ou deux fois par année.

En recrutant sa main-d'oeuvre, la promotrice du projet, Jacqueline Jacob, avait pris soin de sélectionner des individus plus vulnérables au phénomène du chômage. Il s'agissait pour la plupart de chômeurs chroniques, difficilement réinsérables sur le marché du travail compte tenu d'une instruction déficiente ou de certaines autres carences.

On faisait donc d'une pierre deux coups: tout en mettant des chômeurs permanents en situation d'effectuer un travail socialement productif et décentement rémunéré, on offrait à une population de personnes âgées un service appréciable, inexistant jusque là, et susceptible dans une certaine mesure de remettre en question un recours éventuel à l'hébergement dans un foyer.

Mais voilà que cette année, Mme Alexandra Fillion se voit confrontée à un problème pratique auquel elle n'avait pas dû songer depuis trois ans: qui viendra enlever et remiser ses moustiquaires, cet automne? Qui viendra sortir et poser ses fenêtres doubles?

Parce que cette année, il y a du nouveau: le projet "Canada au travail" piloté par Mme Jacob est discontinué... après six ans d'activités (au début, il s'agissait du programme PIL-projets d'initiatives locales). En fait, le projet ne répercute plus aux critères mis de l'avant par le ministère fédéral de la Main-d'oeuvre.

Mme Fillion n'est pas seule à devoir faire face aux problèmes issus de l'arrêt du projet. Au cours des six dernières années, le projet de Mme Jacob a atteint plus de 1.000 personnes âgées, dans les quatre

paroisses situées à l'est de la haute-ville de Québec (Mme Jacob a compilé sur fiches la presque totalité de sa clientèle). Chaque année, l'équipe de travailleurs ménagers rejoignait quelque 200 personnes âgées.

"On peut dire que 50 pour 100 étaient de nouveaux clients et que l'autre moitié était constituée d'habitues", explique la promotrice. La nécessité de continuer le service apparaissait donc évidente.

Le résultat net de l'arrêt du projet Jacob se mesure en peu de phrases: sans que la moindre économie appréciable ne soit réalisée pour autant dans les goussets de la Main-d'oeuvre fédérale, on réussit à discontinuer un service dont bénéficiaient annuellement plus de 200 personnes âgées et on rapatrie au chômage — et, à moyen terme, au bien-être social — une main-d'oeuvre disponible et apte à dispenser le service.

Le problème n'en est certes pas un de coût pour le gouvernement fédéral. Il en coûte presque aussi cher à l'Etat... aux contribuables de maintenir ces personnes dans un statut de chômeurs que de les rémunérer dans le cadre d'un projet subventionné.

Argumentation rationnelle

Le projet "Canada au travail" coordonné jusqu'à cette année par Mme Jacqueline Jacob n'est pas un cas isolé. Dans la seule ville de Québec, trois autres projets du même genre ont été récemment discontinués parce que ne répondant plus aux critères du programme fédéral.

En outre, il ne faudrait pas croire que la mise au rancart de tels projets relève unilatéralement du ministère fédéral de la Main-d'oeuvre. Les provinces sont consultées par le biais des ministères concernés.

Ainsi, sur tous les projets soumis qui concernent le dépannage à domicile, l'hébergement, les services de type "social", la santé, etc., le ministère des Affaires sociales du Québec est consulté et dispose d'un droit de "veto". Cette pratique est sanctionnée par une entente interministérielle fédérale-provinciale.

En outre, au ministère des Affaires sociales du Québec, la décision de donner ou non le feu vert à un projet "Canada au travail" est prise en fonction des priorités provinciales (un projet ne saurait être accepté s'il va à l'encontre des priorités de développement du MAS). "Un bain à domicile, c'est plus urgent qu'un grand ménage..."

A chacune des instances concernées — fédérale, provinciale — on dispose d'une argumentation rationnelle tendant à justifier les raisons pour lesquelles un projet comme celui de Mme Jacob ne peut être continué.

Au service de la Création d'em-

ploi du ministère canadien de la Main-d'oeuvre, on invoque les critères d'admissibilité ou d'exclusion aux projets "Canada au travail". Un de ces critères veut qu'à la fin de ses activités, un projet n'ait plus besoin de compter sur Canada au travail pour continuer ses activités.

De plus, une fois terminé, il est stipulé qu'un projet ne doit pas susciter de dépendance à l'endroit du ministère fédéral de la Main-d'oeuvre ou des ministères provinciaux... c'est-à-dire qu'il ne doit pas susciter des besoins dont la satisfaction devra ensuite être assumée par ces ministères.

En outre, un projet financé par le programme "Canada au travail" ne peut se représenter à nouveau s'il vise les mêmes activités pour la même clientèle, dans le même milieu. Cette mesure, nous expliquent-ils, vise à "favoriser de nouvelles initiatives et à permettre au plus grand nombre possible d'individus d'offrir ces initiatives à la collectivité..."

"Ici, notre clientèle, c'est le chômeur, affirme-t-on au Service de création d'emplois... notre but avec les projets, c'est d'offrir aux chômeurs un tremplin de formation vers le marché conventionnel du travail... Les services sociaux, ce n'est pas de notre juridiction et nous ne pouvons nous permettre de créer des dépendances qui vont à l'encontre des priorités du ministère des Affaires sociales du Québec."

Ce qu'on veut éviter, au Service fédéral de la création d'emploi, c'est de financer de façon permanente des services sociaux par la bande de programmes de main-d'oeuvre et d'intervenir ainsi dans un champ juridique provincial.

Et voilà Les arguments sont clairs, d'autant plus qu'ils reposent sur des critères établis dès la mise sur pied des projets PIL et Canada au travail. Comment expliquer, alors, qu'un projet comme celui de Mme Jacob ait été renouvelé pendant cinq ans avant de devenir irrecevable?

Deux explications

Un fonctionnaire du Service de la création d'emplois fournit deux explications: "Au cours des premières phases de Canada au travail, les sommes disponibles pour la région de Québec étaient impressionnantes (\$15 millions pour les deux premières phases) et nous avons été plus large dans l'octroi des projets plutôt que de garder de l'argent par-devers nous..." Va pour la première explication.

Et la deuxième? "Certains projets ont continué malgré tout à cause des pressions politiques. Nous n'avons pas eu le choix. Des députés sont personnellement intervenus auprès du ministre pour promouvoir des projets qui développent une dépendance vis-à-vis des ministères



Le Soleil, Jean Vallières

Mme Alexandra Fillion, 69 ans: "Je vais essayer de trouver d'autres projets du même genre..."

provinciaux. Une fois le besoin créé, c'est à la province que les gens vont ensuite réclamer la subvention et, souvent, le budget n'est pas disponible. Il y en a qui semblent avoir une intention politique de nuire au Québec..."

Effectivement, elles existent ces pressions politiques. Quant à l'intention, elle varie selon la source de la pression. Mme Jacob admet très ouvertement avoir utilisé son poids de "militante libérale de première ligne dans Langelier" pour promouvoir auprès des instances politiques concernées la poursuite du service. On se rappellera que Mme Jacob s'est présentée contre M. Gilles Lamontagne, lors du choix du candidat libéral dans Langelier.

Au ministère des Affaires sociales du Québec, l'argumentation est diversifiée — et parfois contradictoire — selon qu'elle vienne du cabinet du ministre ou des fonctionnaires appelés à juger de la recevabilité des projets Canada au travail.

Vetos du MAS

Dans ce dernier cas, on nous affirme que les seuls projets sur lesquels le MAS appose son veto concernent l'hébergement (personnes âgées, anciens drogués, etc.), les garderies (à moins que le MAS prévoit déjà poursuivre le projet à compter de 1980) et les ateliers protégés. On ajoute même que les projets de dépannage à domicile sont encouragés et approuvés systématiquement (dans la mesure où leur continuité n'engage pas le MAS).

"Au cours de la dernière phase de Canada au travail, révèle-t-on, 1.647 projets ont été soumis au ministère des Affaires sociales. De ce nombre, 586 ont été accordés pour une valeur de \$17 millions... 192 d'entre eux étaient des projets de dépannage et représentaient des subventions de près de \$7 millions".

Au cabinet du ministre Lazure,

un porte-parole est pourtant plus draconien face aux projets Canada au travail de type social... même ceux concernant le dépannage: "Le fédéral investit dans de petits projets à court terme... l'an dernier, il a englouti \$20 millions dans les secteurs relevant du MAS... souvent, ce sont des sommes importantes qui s'adressent à des petits groupes privilégiés... Idéalement, on voudrait pouvoir récupérer ces \$20 millions du fédéral et les redistribuer selon nos priorités pour les soins à domicile... Dans ce cas, ce serait de la planification à long terme..."

Dans l'entourage du ministre Lazure, on trouve que les projets Canada au travail à caractère social "donnent momentanément le maximum de services à une minorité d'individus, alors qu'on préférerait donner de façon permanente le minimum à la collectivité..."

C'est dans cette veine que le MAS préfère subventionner des organismes bénévoles plutôt que d'investir dans des projets rémunérés: "On subventionne des organismes qui, avec un budget de \$30.000, réussissent à rejoindre jusqu'à 200.000 personnes... On connaît des projets PIL, à Montréal, qui ont coûté jusqu'à \$150.000 et autour desquels ne gravitaient qu'une trentaine de bénéficiaires".

Pourquoi, alors, avoir continué à donner le feu vert à des projets comme celui de Mme Jacob jusqu'à cette année? "Politiquement on est coincés... Si on mettait notre veto sur tous les services on mettrait du même coup le veto sur les \$20 millions... et cet argent appartient aux contribuables".

Ce n'est donc pas le MAS, qui financera la poursuite de projets comme celui de Mme Jacob. A l'échelle régionale, l'enveloppe budgétaire du CRSS est répartie entre les établissements du réseau des affaires sociales et quelques

organismes bénévoles. Il n'y a rien de prévu pour les projets rémunérés.

Mais après?

Mises bout à bout, ces argumentations présentent le problème sous l'angle des juridictions, des priorités, de la problématique-chômage versus la problématique sociale. Pour Mme Jacob, cependant, les questions se posent à partir de l'expérience pratique, du vécu.

"Il y a des vieux qui vivent seuls et qui sont incapables d'effectuer de lourds travaux. Nous sommes allés chez des personnes qui n'avaient pas fait de vrais ménages depuis 10 ou 20 ans... ce que nous avons vu là, ça ne se raconte pas; il faut le voir pour le croire".

Nous avons rencontré des personnes âgées chez lesquelles l'équipe de Mme Jacob est allée faire des grands ménages. Bien sûr — il fallait s'y attendre — le témoignage était favorable à la poursuite d'un tel service. Ce ne sont pas tous des cas dramatiques. Mme Alexandra Fillion, Mme Thérèse Charrier ou Mlle Françoise Gagnon vivent dans des logis douillet et reluisants de propreté. Mais leur âge, leur condition physique ne leur permettent pas de faire elles-mêmes ces gros travaux saisonniers nécessaires.

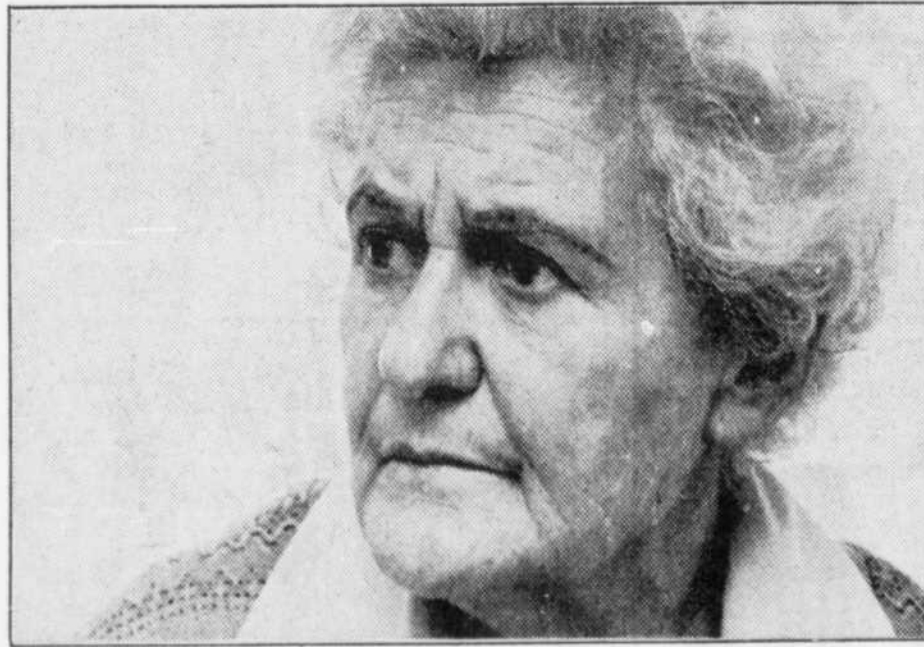
Qui posera les fenêtres doubles chez Mme Fillion? Les prestations aux personnes âgées ne permettent certainement pas d'engager une main-d'oeuvre rémunérée.

Quant à Mme Jacob, elle veut se faire bien comprendre: "Ce que je cherche, ce n'est pas de faire renouveler mon projet... c'est que le service soit maintenu, qu'il vienne de n'importe où".

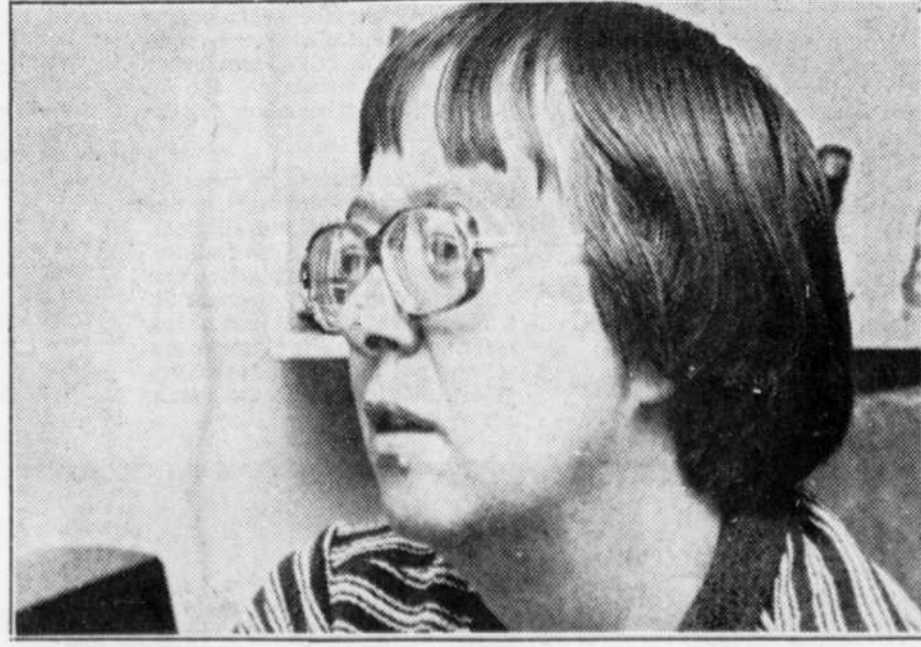
Pour elle, aucune argumentation rationnelle ne pourra changer une réalité: On a discontinué un service qui a atteint 1000 personnes, on a remis des individus sur le chômage... et tout ça pour le même prix qu'il en coûtait pour maintenir et le service et l'emploi. Il y a une aberration qui se terre quelque part.



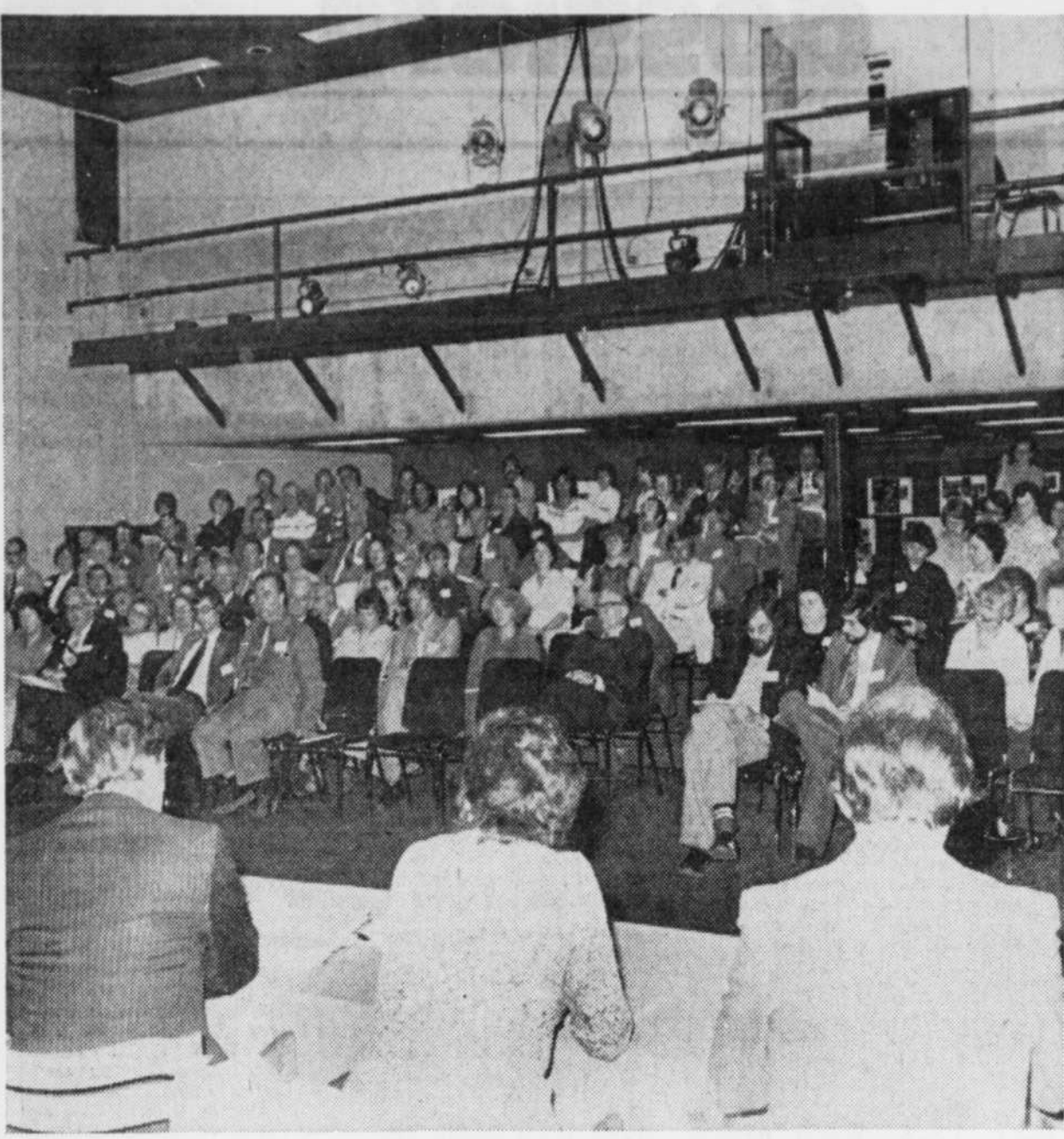
Mme Thérèse Charrier, 72 ans: "Je n'ai pas les moyens d'engager du monde..."



Mlle Françoise Gagnon, 73 ans: "Même les gens qui ont de l'argent ont de la misère à trouver du monde pour le ménage..."



Mme Jacqueline Jacob, promotrice: "L'essentiel, c'est que le service soit donné, peu importe par qui..."



L'Association Québec-France qui regroupe 1,200 membres au Québec et pas moins de 5,000 en France, a décidé, lors de son congrès annuel tenu à Sept-Îles, d'agrandir davantage la participation québécoise à ce groupement.

Québec-France: du monde à connaître

par Gilles Ouellet

SEPT-ÎLES — Sans vouloir offenser ou paraître insolent, l'annonce d'un congrès annuel de l'Association Québec-France ne présage rien de très spectaculaire pour un journaliste et risque de laisser plusieurs lecteurs indifférents. Cela s'explique peut-être par l'image "d'inaccessible affaire internationale" que projette l'organisation. Dommage!

Le nouveau président national du mouvement, M. Louis-Ange Santerre, de Sept-Îles, est bien conscient de cette mauvaise perception que semble avoir une grande partie de la population à l'endroit de Québec-France; aussi, compte-t-il s'appliquer au long de son mandat à mieux la faire connaître et à tenter de l'implanter encore davantage au Québec.

Un congrès annuel comme celui qu'a tenu Québec-France, en fin de semaine dernière, à Sept-Îles, avec plus de 200 personnes de l'extérieur de la Côte-Nord, malgré les difficultés que représente l'éloignement, aura été de nature à mieux faire connaître les objectifs de cette organisation qui a reçu pour les circonstances beaucoup de publicité dans l'Est du Québec. Ces assises, marquées par du travail sérieux et des réjouissances, auront démontré jusqu'à quel point les membres ont des idées pour établir et consolider des relations franco-québécoises à la portée des citoyens.

Au Québec, où elle n'existe que depuis trois ans, l'Association Québec-France compte 1,200 membres dans une quinzaine de villes; en France, pas moins de 5,000 personnes forment l'Association France-Québec qui célébrera ses dix ans d'existence en juin prochain, lors d'un congrès conjoint des deux associations, à La Rochelle.

L'un des piliers du mouvement chez nous, le Québécois Jean Le Blond, qui en fut le directeur général jusqu'au congrès de Sept-Îles, décrit ainsi cette organisation: "Québec-France n'est pas une association politique, mais nous pouvons devenir, si vous en êtes et si vous y amenez tous les Québécois que vous connaissez, une politique d'action pour le Québec, une politique d'ouverture sur le monde, une politique de fraternité francophone et de solidarité française".

A partir de cette définition, des

membres de Québec-France et de France-Québec ont organisé toute une pléiade d'activités culturelles et d'échanges pour resserrer des liens entre eux.

Ouvert à tous

L'idée d'établir des contacts directs et entretenus entre des citoyens de la France et du Québec découle aussi des accords de coopération de plus en plus nombreux entre les deux gouvernements, de la multitude d'échanges de stagiaires, et des voyages de vacanciers facilités par les vols nolisés. Il faut aussi noter un intérêt certain outre-mer pour tout ce qui se passe au Québec depuis quelques années.

Il importe donc, selon M. Santerre, que ces liens entre francophones se prolongent jusque chez les citoyens, ce que veut de plus en plus faire Québec-France en étant mieux connu, ouvert et accessible à tous.

Pour \$10 en moyenne par année, un citoyen peut devenir membre de Québec-France. Une section locale ou régionale est autonome et peut organiser ses activités, communiquer avec des français, favoriser des jumelages d'associations et conclure des échanges.

M. Santerre souligne que les activités de Québec-France n'ont rien à voir avec les gouvernements; des participants au congrès l'ont rappelé en fin de semaine et souhaité qu'il en reste ainsi. Les ministres Le Theule et De Belleval l'ont noté et ont manifesté le désir que ces organisations demeurent apolitiques.

Face plus particulièrement à l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) que des personnes pourraient confondre avec Québec-France, M. Santerre précise que l'association est indépendante, qu'il peut y avoir une collaboration et que les stagiaires de l'OFQJ sont invités à adhérer au mouvement afin de faire profiter les membres de leur expérience.

Par leurs contacts, les membres s'aident lors des échanges et des voyages, se recevant mutuellement, logeant souvent dans des familles. "Mais nous ne sommes pas une agence de voyages", prévient M. Santerre en invitant les intéressés à noter que s'il y a effectivement des voyages qui s'organisent entre des associations locales, il y a une foule

d'autres moyens d'entrer en relation avec "les cousins d'outre-Atlantique".

Beaucoup d'idées

Les congressistes de Sept-Îles ne pensaient pas qu'aux voyages pour assurer des amitiés franco-québécoises; ils avaient beaucoup d'autres idées à faire valoir, plus particulièrement à propos de sujets culturels, économiques et une approche ouverte et sympathique à l'égard du troisième âge.

Ce fut étonnant de remarquer le sérieux du travail en atelier où il fut entre autre demandé d'échanger des émissions de télévision française avec le Québec, de faciliter une plus grande circulation du livre entre la France et le Québec par l'abolition des tarifs douaniers, le désir que s'organisent des semaines de la jeune chanson entre le Québec et la France et le vœu que l'Agence France-Presse ait un journaliste à Québec pour suivre les activités de l'Assemblée nationale.

Côté économique, les participants ont suggéré des moyens modestes mais concrets: la publication de dossiers économiques dans la revue des deux associations, et la création d'un comptoir permanent du Québec en France dans le cadre d'une éventuelle maison France-Québec, à Paris.

Pour les personnes du troisième âge, les membres veulent travailler avec Vacances-Famille; ils se sont attardés aux facilités de voyages, à l'accueil et à l'hébergement.

Une résolution demande par ailleurs à la France de lever ses restrictions afin de faciliter les échanges par radios-amateurs.

Enfin, les ministres présents au congrès ont dit souhaiter que se multiplient les échanges de fonctionnaires en ne perdant pas de vue l'encouragement des bonnes relations entre des groupes de citoyens de France et du Québec.

Donc, beaucoup de moyens pour nos amitiés franco-québécoises. Si jamais tous les souhaits exprimés en fin de semaine se concrétisaient, Québec-France serait mieux connu et risquerait de s'emparer de cette définition de l'amour qui veut "que ce soit plus fort que la police..."

Premier test d'un autre match constitutionnel



Gilles Lesage

Le consensus des provinces survivra-t-il au premier round du match constitutionnel qui aura lieu lundi et mardi dans les salons feutrés de l'hôtel Reine-Elisabeth, à Montréal?

Cette conférence initiale porte sur un projet aussi aride qu'inextricable: le chevauchement des programmes fédéraux et provinciaux, véritable monstre envahissant aux mille tentacules.

En juin dernier, le ministre fédéral chargé des relations fédérales-provinciales proposait à ses collègues des provinces de se réunir dès le mois suivant pour commencer à débroussailler le terrain, piégé et touffu. Mais M. Marc Lalonde s'est fait répondre que les provinces ne voulaient pas être bousculées et qu'elles en discuteraient entre elles avant de rencontrer le bras droit de M. Trudeau.

Quelques jours plus tard, le ministre des Affaires intergouvernementales du Québec rendait publique une importante étude réalisée par MM. Germain Julien et Marcel Proulx, de l'École nationale d'administration publique (ENAP). Elle révélait qu'environ 60 pour 100 des programmes fédéraux et québécois sont en chevauchement. "Des chevauchements d'une telle ampleur, commentait M. Claude Morin, avec tous les gaspillages et autres ennuis possibles qu'ils comportent, soulèvent des questions d'autant plus nombreuses que la situation ne fait que s'aggraver d'année en année".

"Ce problème, concluent pour leur part MM. Julien et Proulx, a pris des proportions qui ne sont aujourd'hui conciliables ni avec les principes les plus élémentaires de la bonne administration de la chose publique, ni avec l'harmonie et la transparence des relations des citoyens avec l'État."

Entre autres conséquences graves, disent encore les deux chercheurs de l'ENAP, les duplications de services gouvernementaux "entrent en contradiction avec deux des principes fondamentaux de notre système politique, soit celui de la responsabilité politique des gouver-

nements face à la population et celui de la décentralisation".

Problème de taille

Le Québec est loin d'être seul à se préoccuper de ce problème de taille. Au cours de leur conférence annuelle à Regina, le mois dernier, les premiers ministres des provinces ont réclamé d'Ottawa des mesures concrètes et immédiates pour réduire les chevauchements entre les deux ordres de gouvernement. Plus encore, ils estiment qu'Ottawa a à l'occasion de démontrer son "sérieux" quant à la réforme constitutionnelle. De façon ferme, ils soutiennent que le chevauchement "résulte de l'ingérence du gouvernement fédéral dans des secteurs de compétence provinciale" et que "le temps n'est plus aux études, mais plutôt à des analyses et à des actions précises sur des problèmes bien définis".

Les premiers ministres des provinces énumèrent une bonne dizaine de secteurs qui devraient être soumis à l'examen, et ils souhaitent le transfert aux provinces de nouvelles ressources fiscales.

Sous le couvert de chevauchements, c'est en fait de nouveau partage des pouvoirs et des compétences dont il s'agit. Les provinces ne veulent pas qu'Ottawa se retire de certains programmes sans leur donner en même temps une compensation financière. C'est souvent ce qui s'est produit dans le passé, c'est ce qui risque d'arriver encore. Il y a quelques jours à peine, M. Trudeau annonçait le retrait d'Ottawa de certains secteurs, notamment de l'habitation, mais sans transfert de gros sous pour que les provinces puissent prendre la relève.

Depuis le mois dernier, il semble que le consensus loin de s'effriter, ait été consolidé par les récentes décisions fédérales, notamment des coupures de programmes qui grevent le fardeau des provinces. Un incident illustre bien. Plutôt que d'agréer l'invitation de M. Lalonde à le rencontrer, les provinces lui ont fait savoir qu'elles se réunissaient à Montréal, au début de la semaine prochaine, et qu'elles y accueilleraient volontiers le ministre fédéral, le deuxième jour. De telle sorte, qu'il y aura deux conférences en un jour: interprovinciale, lundi, fédérale-provinciale, mardi.

Manoeuvre intéressante

La manoeuvre est intéressante en ce qu'elle semble démontrer que les provinces, au-delà de leurs aspirations diverses, ont trouvé des points de convergence, aussi fragiles soient-ils. Par exemple, le Québec a des revendications très importantes dans le domaine de l'habitation et des affaires urbaines, tandis que les provinces maritimes, elles, se préoccupent de la présence fédérale dans l'exploitation des ressources minières sous-marines. Sans oublier son projet fondamental, Québec veut se comporter en "bon gouvernement provincial".

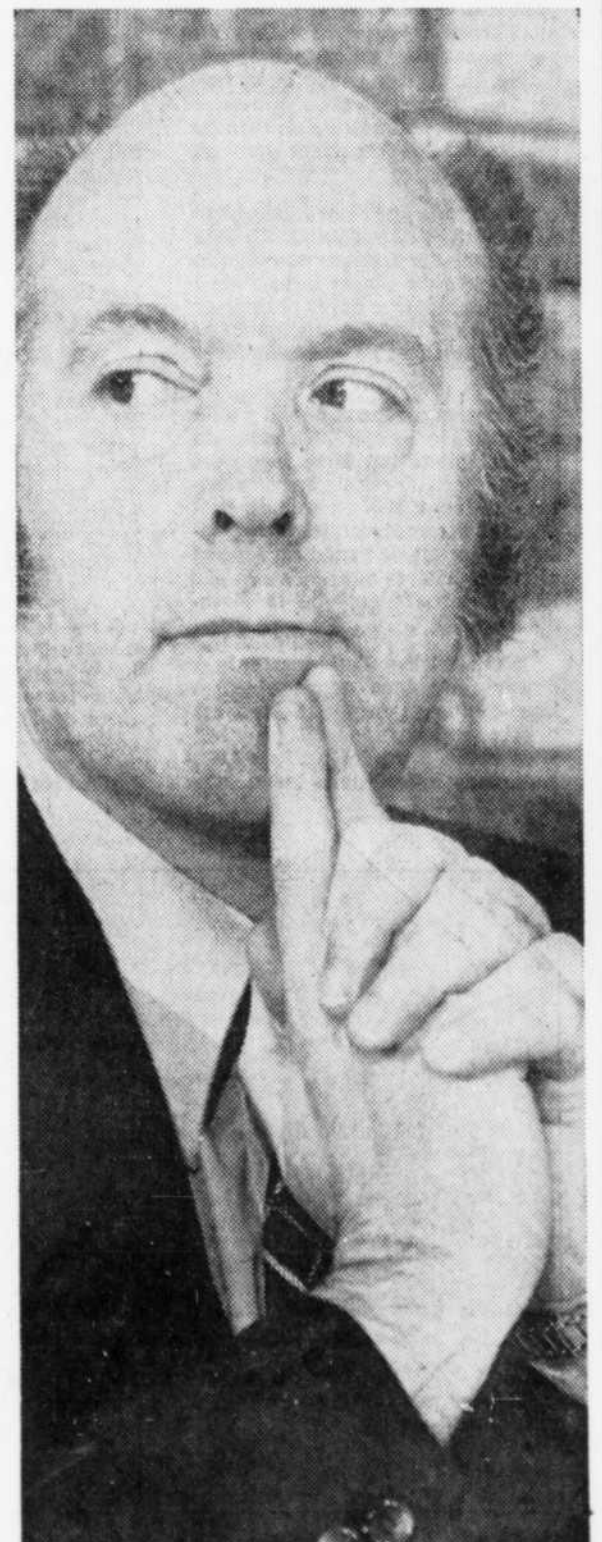
D'une province à l'autre, les récriminations prennent des formes plus ou moins solides, mais toutes se rejoignent au moins sur deux plans: il faut mettre de l'ordre dans toute une série de chevauchements inacceptables; toutefois, Ottawa ne doit pas en profiter pour se retirer en douce, sans compensation fiscale, de programmes qu'il ne veut plus offrir aux provinces. En mettant sur pied des programmes, Ottawa a suscité des attentes et incité les provinces à suivre. Mais ce serait "une astuce inacceptable", explique M. Claude Morin, qu'Ottawa se retire en invoquant des demandes des provinces en ce sens, faisant mine d'oublier qu'elles exigent aussi le "butin" qui leur permettra d'agir à leur guise.

C'est donc une partie serrée qui commencera de se jouer en début de semaine, à Montréal. D'autant plus que cette conférence pavera la voie à celle que les premiers ministres eux-mêmes tiendront à la fin d'octobre pour amorcer le débat constitutionnel. M. Morin, quant à lui, se propose bien d'interroger M. Lalonde sur l'échéancier proposé par M. Trudeau, qui prévoyait une première étape sur la réforme des institutions fédérales, et une seconde sur le partage des pouvoirs. A Regina, les provinces ont convenu qu'il fallait aller à l'essentiel, qui passe par le partage des compétences entre Ottawa et les provinces.

La discussion sur les chevauchements de programmes — il y en a 197 au Québec seulement! — c'est le début du test des gouvernements quant à leur volonté de remettre ce pays sur le bon sens. Un premier round qui peut déterminer la "grande finale".



Marc Lalonde rencontrera les premiers ministres.



Claude Morin estime qu'il s'agit là d'un "gaspillage".

A l'université Laval

A la veille d'un autre affrontement

par Jean Didier Fessou

Il y a une dizaine d'années, lorsque les campus universitaires étaient en effervescence, c'étaient les étudiants qui causaient des troubles et des maux de tête aux professeurs, aux administrateurs et à la population en général. Aujourd'hui la même situation se répète à la différence près que ce sont les professeurs qui causent des troubles et des maux de tête aux étudiants, aux administrateurs et à la société en général.

Que veulent donc, cette année encore, les professeurs de l'université Laval? Et bien, ils veulent renouveler leur convention collective de travail. Pas plus, pas moins.

Une longue grève

En 1976, la négociation et la signature de la première convention collective de travail entre les membres du Syndicat des professeurs de l'université Laval et l'administration du campus universitaire donna lieu à un affrontement sans précédent. En effet, se prévalant de leur droit de grève, les professeurs débrayèrent et privèrent, quatre mois durant, les étudiants de leurs cours.

L'arrivée du Parti québécois au pouvoir facilita un règlement du conflit et, le 11 janvier 1977, professeurs et administrateurs signèrent enfin une convention collective.

Ce conflit dérangerait grandement les étudiants. Et à les entendre, on pourrait croire qu'ils en furent les principales victimes. Ceci n'est pas tout à fait faux: avec le déblocage des sessions d'étude, les étudiants trouveraient difficilement un emploi d'été en 1977. Et, financièrement, ce fut très grave pour bon nombre d'entre eux.

Une seconde échéance

Entrant en vigueur le jour de sa signature, cette convention collective devait s'achever le 31 mai 1978. Soit 17 mois plus tard.

Le 14 février 1978, au cours d'une séance du Conseil de l'université, le recteur Jean-Guy Paquet, qui a succédé quelques mois plus tôt à M. Larkin Kerwin, propose purement et simplement la reconduction en bloc de tous les articles normatifs de la convention qui s'achève.

Cette proposition s'appuie sur le fait, selon le recteur, que les deux parties devraient avoir une plus longue expérience de l'application de la première convention collective de travail avant de chercher à la corriger.

Le président du syndicat des professeurs, M. André Côté, qui a succédé à M. Joël de la Noue, répond aussitôt en substance: "la présente convention n'est pas mauvaise mais il nous apparaît nécessaire de négocier l'ensemble des clauses normatives pour tâcher d'apporter des améliorations à ce qui peut l'être".

Le lendemain, le 15 février, les deux parties se rencontrent et tombent d'accord sur un calendrier et

les procédures de négociation. En outre, les deux parties s'entendent pour ne pas avoir recours, à la table de négociation, aux services de professionnels extérieurs. M. Pierre DeCelles, vice-recteur adjoint aux affaires professorales et étudiantes, sera le porte-parole de la partie patronale. M. André Côté, celui de la partie syndicale.

Tout au long du printemps, les négociations vont bon train. L'université veut en finir au plus tôt. Les trois quarts de la convention sont expédiés en quatre mois et la plupart des clauses normatives de l'ancienne convention collective sont reconduites avec des aménagements techniques.

La demande de conciliation

A la mi-juin, un très gros travail de déblayage est fait et les deux parties n'arrivent plus à s'entendre sur un certain nombre de points majeurs qui restent en suspens.

C'est pourquoi, le 16 juin, le syndicat des professeurs demande au ministre du travail, M. Pierre-Marc Johnson, de nommer un conciliateur. M. Côté précise même:

"...le SPUL ne croit pas que ces négociations puissent être complétées dans un délai raisonnable. Les principales difficultés rencontrées

sont l'élargissement de la notion de grief, le nombre de libérations pour activités syndicales, le local du syndicat, la procédure du comité d'appel, la réintégration des administrateurs dans l'unité de négociation, l'accroissement des pouvoirs de l'unité pédagogique et administrative, etc..."

Le 20 juin, M. Robert Chagnon est nommé conciliateur et le droit de grève du syndicat des professeurs est acquis le 20 août. Au cours du mois de juillet, les deux parties s'entendent pour relâcher les négociations et prendre des vacances méritées.

Le 3 août, les négociations reprennent. L'université Laval ne cache pas son désir d'en finir au plus vite. Mais, devant l'importance des clauses en suspens et malgré plusieurs échanges de textes, les deux parties en viennent à suspendre les négociations le 14 septembre.

Et, depuis lors, par communiqués de presse, les deux parties s'accusent d'avoir interrompu les négociations. Autrement dit, la situation est dans l'impasse et les étudiants commencent à manifester une certaine inquiétude face à l'éventualité d'un arrêt de travail des professeurs au cours de l'automne.

Les points en litige

Sur le plan normatif, une dou-

zaine de points opposent professeurs et administrateurs. Dans certains cas, les deux parties ne sont pas très éloignées l'une de l'autre et chacune s'en remet à des questions de principe.

Par exemple, le syndicat des professeurs réclame la maison Kelly pour en faire son local syndical ou "tout autre endroit facilement accessible et agréé du syndicat". L'administration refuse de céder la maison Kelly qui est réservée aux anciens de Laval et propose un local dans la tour des Arts. Il n'y a pas encore eu accord sur ce point...

Dans d'autres cas, les parties sont très éloignées l'une de l'autre.

Par exemple, à l'article 10.01 et intitulé: liberté universitaire. La partie patronale a reconduit intégralement le texte de la convention précédente. Le texte est le suivant:

"La recherche de la vérité et la liberté d'expression et de diffusion des idées sont des conditions indispensables au bien-être de la société. Ces conditions ne peuvent exister en l'absence de la liberté universitaire. Le professeur a donc droit à la liberté d'enseignement, de recherche et de critique sans aucune contrainte institutionnelle discriminatoire.

"La liberté universitaire est reconnue par l'université au professeur comme un droit qu'il doit exercer de façon responsable".

La contreproposition du syndicat se lit de la même façon en ce qui concerne le premier paragraphe. Au second paragraphe, la contreproposition se lit:

"La liberté universitaire est reconnue par l'université au professeur comme un droit inaliénable".

Et cette distinction entre droit inaliénable et droit exercé de façon responsable et majeure. Et déjà, devant les étudiants réunis au pavillon Pollack mercredi pour une séance d'information, M. André Côté faisait de la liberté universitaire le cheval de bataille de sa campagne.

Les salaires

Les salaires et les avantages sociaux font également l'objet d'âpres oppositions. Quatre points restent en suspens au niveau des avantages sociaux. Et deux d'entre eux sont majeurs. L'un concerne les congés de maternité et l'autre l'incitation à la retraite prématurée.

A propos des congés de maternité qui intéressent une centaine de professeurs, le syndicat des profes-

seurs réclame un congé de quatre mois avec plein salaire. L'université, quant à elle, offre deux semaines de salaire, comble jusqu'à concurrence de 95 pour 100 du traitement l'indemnité versée par l'assurance-chômage pendant quinze semaines. De plus, suite à un congé de maternité ou à une adoption au sens de la loi, le professeur féminin bénéficie sur demande d'un congé avec plein traitement d'une durée de six semaines.

A propos de l'incitation à la retraite prématurée, le syndicat demande que toute personne ayant 55 ans ou plus puisse se retirer avec le salaire d'une année à condition de ne pas rejoindre une autre université avant deux ans. L'université, elle, craint que des départs massifs nuisent à l'université et veut retarder de cinq ans l'âge de la retraite prématurée et que chaque départ soit approuvé à la fois par la direction et par le département.

Le coût de la vie

En ce qui concerne les salaires proprement dits, l'écart entre les demandes syndicales et les offres salariales est très grand.

Le syndicat demande:

"On prend pour point de départ les échelles en vigueur au 31 mai 1978. On y ajoute 4.9 pour 100 pour l'ajustement des salaires selon l'augmentation du coût de la vie pour 1977-78. Au résultat ainsi obtenu, on ajoute 6% à titre de rattrapage par rapport au marché du travail. A cela, on ajoute une augmentation de 10 pour 100 comprenant une augmentation de productivité de 2 pour 100 et un pourcentage d'augmentation du coût de la vie estimé pour 1978-79 à 8 pour 100".

Soit une augmentation de salaire de 22.30 pour 100 pour la première année. Pour chacune des deux années suivantes, le syndicat réclame une augmentation de 10 pour cent.

L'université Laval offre 11 pour 100 pour la première année et propose de rouvrir les négociations l'année prochaine pour les années à venir.

Sur un plan plus concret, les demandes salariales des professeurs se situent annuellement entre \$21,828 au bas de l'échelle et \$47,691 au sommet. Cet écart s'explique par les catégories professorales qui sont au nombre de quatre: assistant, adjoint, agrégé et titulaire et une combinaison de 38 échelons qui correspondent à l'ancienneté. De son côté, l'université offre entre \$19,809 et \$43,230.

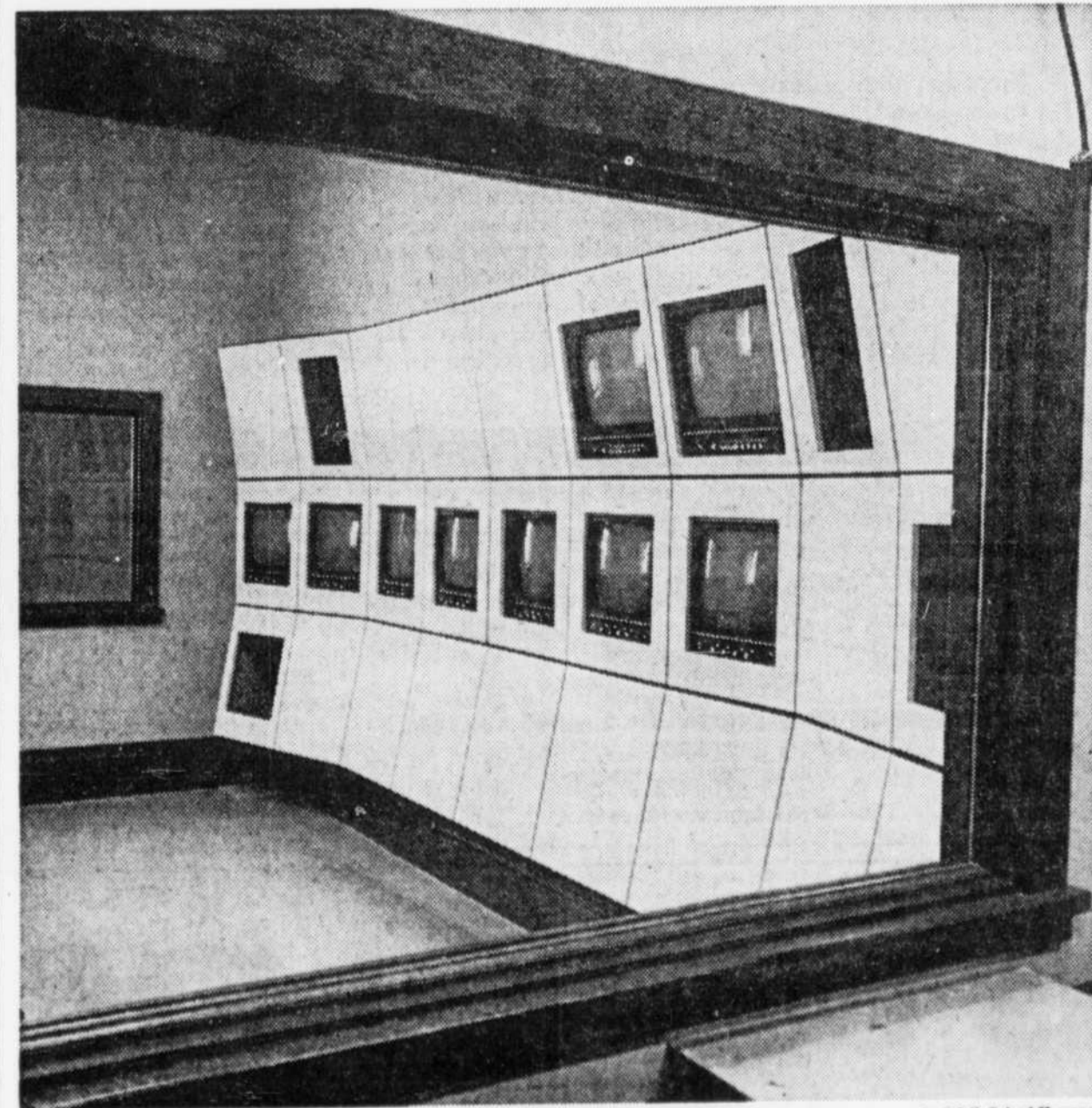
Outre le salaire et les avantages sociaux, la "rémunération globale", déjà acquise par les 970 membres du Syndicat des professeurs de l'université Laval, comprend la sécurité d'emploi acquise après deux contrats d'une durée totale de cinq ans et d'une année sabbatique, le professeur reçoit son plein salaire, plus une indemnité forfaitaire de \$5,750 destinée à couvrir les frais, plus 20 pour 100 du montant de la bourse obtenue, si c'est le cas, la différence restant à l'université.



A moins d'un déblocage dans les négociations, cette scène de 1976 pourrait se répéter à Laval.

Le Soleil, Raymond Lavoie

Une arme importante pour l'Etat



Le centre névralgique de la télédiffusion des débats de l'Assemblée nationale.

Le Soleil, Roland Maroux

par Claude Vaillancourt

Le gouvernement du Québec dispose d'une arme majeure dans les négociations qu'il vient d'entreprendre avec les salariés de la fonction publique et parapublique.

Cet outil, dont les centrales syndicales n'avaient sûrement pas prévu les effets dévastateurs, sera d'une importance capitale dans les prochains mois. Il s'agit de la télédiffusion des débats de l'Assemblée nationale.

Pour qui se veut un peu stratège, pour ne pas dire machiavélique, ce moyen moderne de communication peut amener l'Etat employeur à non seulement faire passer directement ses messages à la population d'une façon moins onéreuse que les traditionnelles campagnes de publicité pour se gagner des appuis, mais encore, sous le prétexte d'informer la députation de l'état des pourparlers, de s'adresser directement aux 290,000 salariés impliqués en passant par-dessus la tête des dirigeants syndicaux.

Et sur ce point, les organisations syndicales feront figure de parents pauvres. Pour riposter convenablement à une telle offensive, elles devront vider leurs coffres des deniers amassés hebdomadairement par les cotisations. Encore là, les moyens financiers ne seront guère suffisants.

Problème de taille

Le problème est de taille. Qu'il suffise de réfléchir quelques instants aux vives réactions de MM. Robert Gaulin et Jean-Louis Harguindeguy dès l'évocation de la possibilité pour le président du

Conseil du trésor, M. Jacques Parizeau, de dévoiler les offres salariales du gouvernement par un "discours à la nation" par l'intermédiaire des stations de télévision.

Trois réseaux de télé peuvent permettre au grand argentier de l'Etat de faire passer son message; la société Radio-Canada, le réseau privé TVA et, finalement, le réseau des cablodistributeurs.

En ce qui concerne les stations de la société d'Etat, M. Parizeau n'a aucune garantie de la transmission de son exposé. Cela dépendra du degré d'intérêt que porteront à ce sujet les têtes dirigeantes de Radio-Canada.

Au réseau des télédiffuseurs associés, il n'y a pas de doute: un temps d'antenne peut être assuré... en autant que l'on paie.

Il reste donc les cablodistributeurs par l'intermédiaire de qui le gouvernement s'est assuré la transmission des débats de l'Assemblée nationale.

De son côté, aucun problème apparent, aucun coût prohibitif. Il suffira, pour le ministre, grâce à la procédure de la déclaration ministérielle, d'informer les membres de l'Assemblée nationale de l'état de l'économie québécoise, des répercussions des émoluments des fonctionnaires sur celle-ci et des politiques qu'il entend assumer à cet égard pour s'assurer d'une pénétration de son message dans l'ensemble des foyers québécois, le réseau s'étendant à tous les coins de la province.

M. Parizeau, à sa défense, pourra en tout temps, prétendre qu'il n'a pas passé par-dessus la tête des négociateurs, qu'il n'a pas dépensé

d'une façon prohibitive l'argent des contribuables, qu'il n'a fait qu'informer les élus du peuple de la situation qui prévaut.

Procédure efficace

Cette procédure pourrait se montrer efficace et économique.

Lors de la dernière ronde de pourparlers, les frais de publicité, pour la partie gouvernementale, à la seule table centrale de négociation, ont occasionné un déboursé de plus de \$500,000. Les centrales syndicales réunies dans le front commun y sont allées de la moitié de cette somme approximativement.

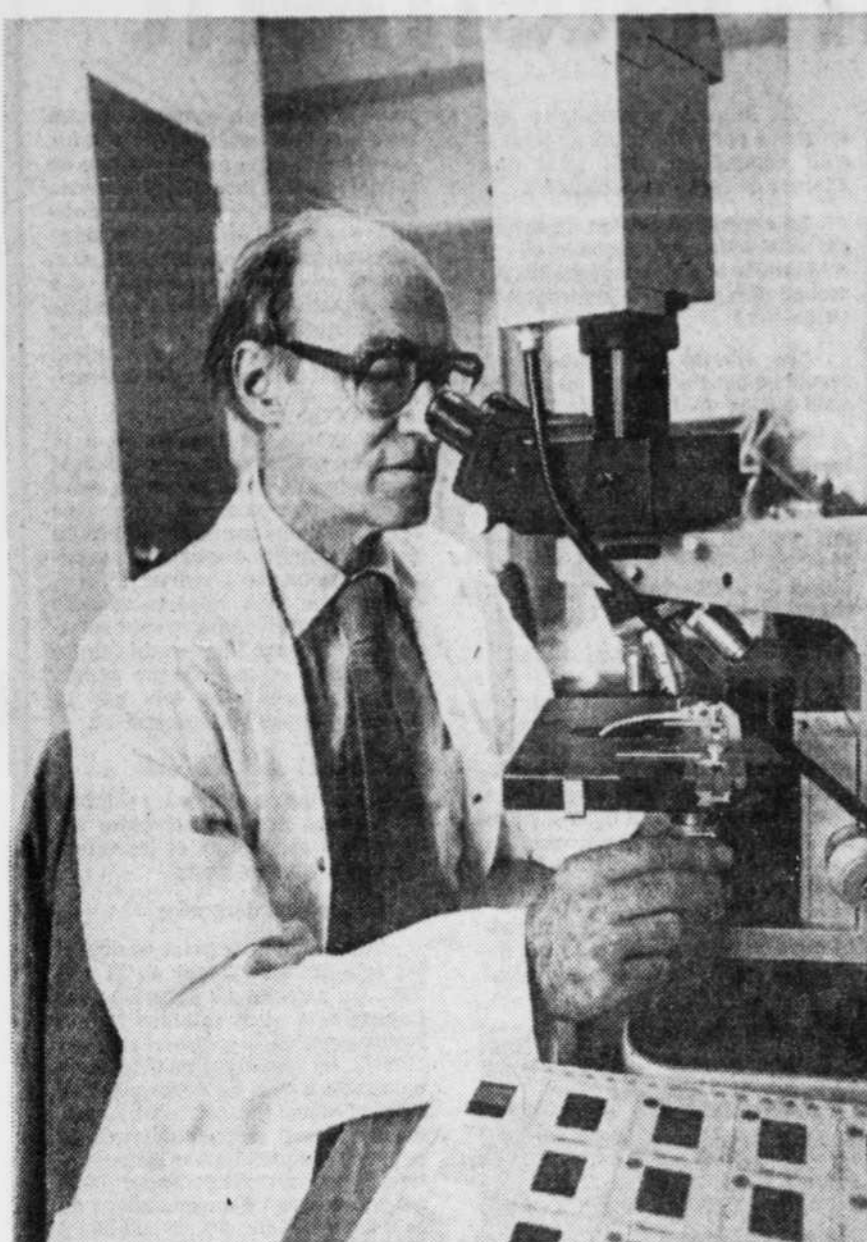
Ce sont là des sommes importantes d'autant plus que ce sont les mêmes gens qui, dans bien des cas, autorisent leurs représentants à agir de la sorte. Les syndiqués, à même leurs cotisations, exigent de leurs centrales qu'elles investissent des sommes importantes pour contrebalancer une publicité de l'Etat payée par leurs impôts et vice-versa.

Le gouvernement du Québec, dans la réforme sur le régime de négociation dans les secteurs public et parapublic, ne s'est montré aucunement intéressé par cet aspect de la question.

Une réflexion pourrait s'imposer sur cet élément. Peut-être faudrait-il songer à une réglementation du genre de celle que l'on retrouve à l'occasion des campagnes électorales.

Après tout, une négociation dans les secteurs publics et parapublic, c'est une espèce de bataille électorale.

science



Le Soleil, Jean Vallières

Le Dr Louis J. Poirier, professeur de neurologie expérimentale à l'université Laval, directeur des laboratoires de neurobiologie de l'hôpital de l'Enfant-Jésus et président du VIe symposium international sur la maladie de Parkinson.

Maladie de Parkinson Les chercheurs québécois ont fait une importante découverte

par Claude TESSIER

La synthèse de nouvelles substances qui pourraient entraîner, ou à tout le moins "mimer", les effets bénéfiques de la L-dopa sans en comporter les effets secondaires figure au centre des discussions qui auront lieu cette semaine, à Québec, au VIe symposium international sur la maladie de Parkinson.

Ce symposium, une des rencontres scientifiques internationales les plus importantes de l'année, est parrainé par plusieurs organismes de recherche et par la Fédération mondiale de neurologie; il fournira l'occasion à des chercheurs québécois de faire part d'une découverte importante.

Une équipe dirigée par le Dr Louis J. Poirier, directeur des laboratoires de neurobiologie de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, révélera à ce symposium l'existence d'une relation étroite entre les oestrogènes (hormones sexuelles féminines) et la dopamine au niveau cérébral. La dopamine est une monoamine, une substance chimique du cerveau. Les oestrogènes pourraient contrecarrer certains effets anormaux secondaires découlant de l'administration de la dopamine chez les parkinsonniens.

Plus de 125 exposés scientifiques

Au cours de la semaine, pas moins de 125 exposés scientifiques seront présentés au symposium sur les acquisitions récentes dans le traitement de la maladie de Parkinson et les autres maladies connexes comme les tics, les

sursauts, les torticolis, etc. On y fera le point sur l'état des connaissances en regard des mécanismes en cause dans le contrôle du mouvement et de ses perturbations.

La maladie de Parkinson est la plus fréquente des affections dégénératives du système nerveux. C'est aussi la plus anciennement connue. Elle se caractérise par l'akinésie (la difficulté de mettre en route un mouvement), par le tremblement, par la rigidité musculaire. On ne connaît aucune cause précise à la maladie de Parkinson. Elle est incurable mais le traitement peut atténuer les effets.

Grâce aux recherches mondiales des 15 dernières années en biochimie, les chercheurs ont pu trouver des traitements comme celui de la L-dopa. Le traitement par la L-dopa pallie la déficience en dopamine due aux lésions de la voie nigro-striée dans le cerveau. La dopamine permet d'obtenir un fonctionnement relativement harmonieux des noyaux gris centraux du cerveau à condition que des quantités suffisantes de dopamine soient administrées. Toutefois, il y a des effets secondaires comme des troubles digestifs, des effets cardio-vasculaires. Les mouvements anormaux représentent aussi un des principaux écueils de traitement.

Le tremblement chez les singes

Les primates (singes et hommes) sont les seuls touchés par la maladie de Parkinson. C'est pourquoi, au labora-

toire de neurobiologie du Dr Poirier, les travaux expérimentaux portent notamment sur des singes. Plusieurs anomalies motrices rencontrées en pathologie humaine peuvent être simulées chez l'animal par lésions de centres nerveux ou traitements pharmacologiques, ou encore par l'association de deux procédés. Les troubles moteurs sont reproduits assez fidèlement chez les primates. Le Dr Poirier et son équipe d'une trentaine de personnes dirigent leurs efforts sur l'étude des mécanismes nerveux impliqués dans des manifestations dites "extrapyramidales". On élabore davantage sur l'akinésie (la difficulté par exemple de passer de la position assise à la position debout, celle de marcher, d'écrire), la rigidité et le tremblement au repos. Ce sont les anomalies motrices les plus communes du parkinsonisme.

Les études statistiques sont mal standardisées. Dans la région de Québec, on croit que 1,200 personnes sont touchées par la maladie de Parkinson. Pour sa part, l'ordinateur des Affaires sociales révèle qu'en 1973, 421 personnes ont été hospitalisées à ce sujet contre 297. Cette baisse s'explique par le fait que plusieurs cas ont été traités en cliniques externes. Le Dr Louis Poirier, qui préside le symposium international, souligne que la maladie de Parkinson grimpera dans la statistique au Québec car on assiste au vieillissement de la population. Cette maladie touche le plus souvent les 60 ans et plus. Quant aux coûts hospita-

liers, ils sont passés de \$2.1 millions à \$2.9 millions entre 1973 et 1976.

Depuis 1965, la faculté de Médecine de l'université Laval s'est efforcée de privilégier la recherche expérimentale et clinique en sciences neurologiques. Les gouvernements ont contribué à l'aménagement des laboratoires de neurobiologie au pavillon Notre-Dame, l'ancien pavillon des infirmières de l'hôpital de l'Enfant-Jésus à Québec.

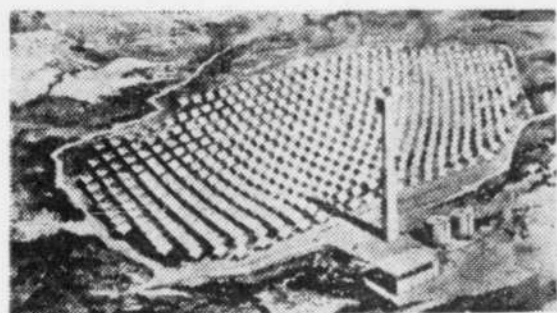
Un univers délicat

Les laboratoires ont pour objectif de favoriser la mise en commun d'expertises scientifiques en neurobiologie expérimentale et clinique. Il s'agit d'une des disciplines les plus délicates de la médecine puisqu'elle s'intéresse au cerveau.

Avec ses dix milliards de neurones (cellules), le cerveau humain ressemble à un ordinateur extrêmement complexe. Contrairement aux informaticiens qui, parfois, bâtissent et programment des ordinateurs, les neurobiologistes se trouvent en présence du cerveau, en face d'un ordinateur tout fait, qui s'autoprogramme avec une complexité inouïe. Son dérèglement, même infime, pose des défis parfois insoupçonnés à la médecine.

Au Canada, le Québec figure en tête des recherches dans ce domaine. Il s'en fait aussi à Montréal. Dans le monde, le Canada figure également très bien dans le domaine des recherches en neurobiologie.

futurologie



Première centrale à produire de l'électricité à partir de l'énergie solaire.

La centrale "Themis"

Voici la première centrale à produire de l'électricité à partir de l'énergie solaire. Il s'agit de la centrale "Themis", en cours de construction en Cerdagne, dans les Pyrénées orientales, au sud de la France. Trois cent cinquante miroirs (héliostats) de 50 mètres carrés chacun groupés sur un terrain de cinq hectares donnent une surface réfléchissante de 17,500 mètres carrés. Cette surface concentrera les rayons solaires au sommet d'une tour de 80 mètres de hauteur où se trouve située une chaudière destinée à capter l'énergie reçue en élevant la température d'un circuit de sels fondus. La puissance de cette centrale d'avant-garde est de deux (2) mégawatts.

La télévision interactive

Ce qu'on appelle la technologie de la télévision interactive est maintenant une réalité. D'ici peu, elle influencera en profondeur la vie des Canadiens. Dès l'an prochain, elle sera mise à la disposition des gens de Grande-Bretagne, de Hong Kong et des Américains.

Le système qui sera mis en opération en 1979 sous le nom de Viewdata aux Etats-Unis a été développé en Angleterre sous le nom de Prestel. En France, il s'agit du système Titan.

Les Canadiens, eux, utiliseront une technologie créée par le Centre canadien des recherches sous la gouverne du ministère fédéral des Communications. Le système canadien porte le nom de Videotex. On le dit supérieur en bien des points aux systèmes européens.

Essentiellement, cette technologie permet d'extraire, grâce au téléphone, des renseignements de n'importe quelle banque de données reliée au système et de les faire apparaître sur son écran de télévision. L'utilisateur peut aussi introduire dans ce système ses propres données.

En somme, et en utilisant chez soi un téléviseur, l'utilisateur peut obtenir toute une gamme de nouveaux services tels que la publication électronique des journaux, la livraison électronique du courrier, la publication électronique d'ouvrages par leurs auteurs, les jeux vidéo interactifs et de nombreux autres services concernant les affaires, les loisirs et le foyer.

Le Guidage des automobiles

La ville de Tokyo poursuit des essais de contrôle électronique de trafic automobile, dans un quadrilatère de 30 km carrés. Cette expérience se terminera en 1979.

Le système de contrôle global de la circulation automobile fonctionne de la façon suivante: une centaine de kilomètres de rues et de carrefours ont été aménagés. Des antennes en boucle ont été noyées dans la chaussée. Au passage d'un véhicule spécialement équipé, une induction électromagnétique établit le contact entre la boucle, reliée à un mini ordinateur installé au bord du trottoir et l'antenne de la voiture. L'ensemble de ce réseau, contrôlé par un ordinateur central, met en relation sept cents points entre lesquels le programme est capable de déterminer les itinéraires les plus rapides.

L'automobiliste, quand il démarre, compose, sur un boîtier, un code indiquant son point de départ et celui où il désire se rendre. A partir de quoi des flèches s'allument sur un tableau de bord, une vingtaine de secondes avant chaque changement d'itinéraires et restent visibles jusqu'à ce qu'il soit franchi. Il n'y a plus qu'à conduire en jetant de temps à autre un coup d'oeil au tableau de bord.

C'est à la fin de 1979 que Tokyo doit décider si elle généralisera le système.



PARENTS!

Êtes-vous assurés feu?
Appelez donc Wawanesa
ou remplissez le bon:

Si vous êtes locataire ou propriétaire d'une maison unifamiliale, d'un duplex ou d'un triplex, Wawanesa vous offre une bonne protection tout en vous permettant de réaliser des économies. Ce sont des polices à risques multiples qui couvrent les risques suivants:

Incendie. Votre maison et ses aménagements, le garage et les autres constructions sises sur votre terrain. Vos biens situés dans la maison: vêtements, meubles, appareils électroménagers, bijoux et autres effets personnels. Frais de logement temporaire si vous êtes chassé de votre maison par l'incendie.

Vol et vandalisme. Pertes subies en cas de cambriolage et de dommages matériels causés à votre maison et à son contenu. Vol avec effraction dans votre voiture.

Responsabilité civile. Votre famille et vous-même êtes couverts en cas de blessures corporelles ou de dommages matériels causés à des tiers par des actes personnels involontaires.

Autres risques couverts. Dommages causés par la grêle, la foudre et le vent; la chute d'objets sur la maison, un avion ou encore un arbre et tout véhicule; une explosion, la fumée, l'eau provenant d'une rupture de réservoir à eau chaude, du système de

chauffage ou de la plomberie; le bris de glace accidentel ou par vandalisme ou lors d'une émeute.

Nos facilités de paiement vous permettent de vous assurer au maximum. Pas de grosse somme à verser d'un seul coup. Si vous le voulez, vous versez un acompte et payez en plusieurs fois.

Un simple coup de téléphone suffit pour faire des économies parfois substantielles. Un représentant de Wawanesa vous donnera tous les renseignements nécessaires. Il répondra à vos questions et fera un devis, le tout sans frais ni obligation de votre part. Et il y a 25 bureaux dans toute la province.

BESOIN D'ASSURANCE-AUTO?
Si vous conduisez... Wawanesa aimerait vous assurer. Il y a un plan d'assurance-auto Wawanesa qui répond à vos besoins.

Wawanesa

Prévoyez l'imprévisible...prenez une assurance-incendie Wawanesa.

Sans obligations! Poster ce coupon à l'adresse du bureau Wawanesa le plus proche de chez vous. Notre représentant vous appellera pour vous donner le coût d'une assurance pour

propriétaire locataire

Nom

Adresse

Ville Code postal

Tél.

QUÉBEC
2070, chemin de la Canardière
Tél.: 661-7741
Ouvert du lundi au vendredi de 9 h. à 21 h. Le samedi de 9 h. à 16 h.

STE-FOY
2900, boul. des Quatre Bourgeois
Tél.: 661-7741
Ouvert du lundi au vendredi de 9 h. à 17 h.

en bref

Produit cancérigène

Le biochlorure d'éthylène se révèle être un produit cancérigène chez les souris et les rats. Il peut donc être considéré comme un produit dangereux pour l'homme. Il est largement utilisé dans la production de chlorure de vinyle qui entre dans la fabrication de chlorure de polyvinyle (PCV), un des plastiques les plus communs. On l'utilise aussi dans la fabrication de divers insecticides et des composés utilisés pour dégraisser les pièces métalliques. On l'emploie également dans la production de certains engrais, de cosmétiques et comme additif alimentaire dans certains cas.

L'environnement et le cancer

Au moins vingt pour 100 des cancers seraient liés aux conditions qui prévalent sur les lieux de travail. De précédentes estimations se situent entre un et cinq pour 100. Il semble de plus en plus certain que la pollution de l'environnement joue dans la propagation des cancers.

Au premier rang

Le Canada est le pays le plus "câblé" au monde. Cinquante pour 100 des Canadiens sont reliés à un réseau de télédistribution et cette proportion sera probablement de quatre-vingt pour 100 dans cinq ans.

Grefte d'un genou

Des chirurgiens chinois de Chang-hai ont greffé avec succès un genou entier à un ouvrier devenu pratiquement invalide à la suite d'un accident. Cet ouvrier n'a plus à utiliser de béquilles comme conséquence de cette opération.

Un phénomène de rejet s'est manifesté et a provoqué des problèmes divers durant les trois mois qui suivirent cette greffe du genou. Aujourd'hui, les os sont parfaitement soudés, la circulation du sang est devenue normale et le genou agit de façon aussi souple que le précédent.

y'a du 9 dans LE SOLEIL
Abonnement: 647-3333

Les petits Québécois restent les champions de la carie

par Damien GAGNON

Le taux de carie augmente avec l'âge chez l'enfant si bien qu'à 14 ans, il a en moyenne 11 dents cariées.

En effet, selon le docteur Benoit Fontaine, chef du programme de santé dentaire du département de santé communautaire du CHUL (Centre hospitalier de l'université Laval), dès l'âge de deux ans, 50 pour 100 des enfants ont déjà au moins une carie.

La situation se détériore au fil des années. Ainsi, à quatre ans, 70 pour 100 des enfants souffrent de carie et à cinq ans, 80 pour 100. Au moment d'entreprendre sa première année, l'enfant de six ans a en moyenne sept dents cariées et celui de 14 ans en a une moyenne de 11.

Le piètre état de la santé dentaire chez nous, plus mauvais que dans les autres provinces canadiennes et les autres pays, devrait inciter à l'action

l'ensemble de la population québécoise affirme le docteur Fontaine.

De nos jours, dit-il, nous connaissons les causes de la carie, la maladie dentaire qui fait le plus de ravage et nous connaissons les moyens à prendre pour la prévenir.

Les DSC

Depuis 1974, la responsabilité des programmes de santé dentaire relève des départements de santé communautaire (DSC) qui existent dans l'ensemble des régions du Québec. Le DSC de la région de Québec est rattaché au centre hospitalier de l'université Laval (CHUL). Il couvre les comtés de Chauveau, Portneuf, Lotbinière (sauf la partie extrême ouest) et les localités de Sainte-Foy, Sillery et Cap-Rouge.

Compte tenu du personnel professionnel passablement réduit, le département de santé communautaire du CHUL, dans ses efforts pour améliorer

la santé dentaire de la population de la région, a décidé d'accorder priorité aux enfants des écoles élémentaires.

Trois autres facteurs militent en faveur de ce choix: l'accessibilité des groupes, l'éducation qui doit commencer très tôt et surtout les problèmes de carie qui affectent l'enfant dès son jeune âge.

Succès du programme

L'an dernier, trois hygiénistes dentaires ont fait le tour des écoles élémentaires. Ils ont expliqué à plus de 28,000 enfants de la maternelle à l'élémentaire quatre, les fonctions importantes de leurs dents et en plus de les renseigner sur les moyens à prendre pour les conserver le plus longtemps possible, sinon toute leur vie.

De plus, les étudiants de l'élémentaire deux ont bénéficié d'un examen dentaire. Des 3,356 examinés, 2,745, soit

plus de 80 pour 100 avaient des problèmes de carie.

Comme les programmes de santé du DSC sont de nature préventive, les hygiénistes ont recommandé que 1,309 enfants soient référés à un spécialiste et dans une proportion de 70 pour 100, les parents ont accepté de prendre un rendez-vous chez un dentiste.

M. Fontaine se dit satisfait de la réponse des parents bien qu'il souhaiterait que tous en tiennent compte étant donné que les soins dentaires sont gratuits pour les enfants jusqu'à l'âge de 14 ans.

Selon une enquête menée par le département de santé communautaire, une bonne partie du 30 pour 100 des parents qui n'ont pas suivi la recommandation de l'hygiéniste se plaignent de la difficulté d'obtenir un rendez-vous chez un dentiste. Il faut parfois dit-on, attendre plusieurs mois.

Le conflit entre les dentistes et le gouvernement du Québec, à moins qu'il se règle sous peu, risque de compromettre le travail du département de santé communautaire.

Après le désengagement, les dentistes menacent maintenant de retirer leur participation au régime de l'assurance-maladie du Québec. Dans une telle éventualité, les parents devraient payer le dentiste sans espoir de se faire rembourser par le ministère des Affaires sociales. Il est à prévoir que les parents, particulièrement les moins fortunés, attendront un règlement du conflit avant de prendre rendez-vous chez un dentiste.

Les enfants apprécient

M. Benoit Fontaine estime qu'après une visite dans les écoles de l'hygiéniste dentaire, les enfants sont sans doute mieux informés, voire sensibilisés aux problèmes de leur santé buccale.

Cependant dit-il, leur comportement a-t-il changé pour autant? Mangent-ils moins d'aliments cariogènes? Nettoient-ils mieux leurs dents? En un mot, assument-ils davantage la responsabilité de leur santé dentaire?

Les enfants surtout les plus jeunes sont impressionnés par la brosse à dents et les prothèses géantes utilisées par le professionnel de la santé dentaire dans sa démonstration des soins à apporter aux dents.

Ils apprécient recevoir la brosse à dents, le fil dentaire, le dentifrice et les petites pilules rouges que leur remet l'hygiéniste dentaire à la fin de son cours.

À la maison, les parents remarquent que pendant quelques jours l'enfant sera plus fidèle à se brosser les dents et il évitera de manger des bonbons. Cependant, après quelques semaines ou quelques mois, il aura beaucoup oublié. Il y manque une

action suivie de la part de l'école et des parents.

Une matière comme une autre

Dans un mémoire présenté lors des consultations du livre vert sur l'enseignement primaire et secondaire, le département de santé communautaire du CHUL propose que la santé s'intègre aux programmes d'éducation au même titre que les autres matières et que les enseignants, à cause de leur formation pédagogique, soient les premiers responsables de l'enseignement de la santé.

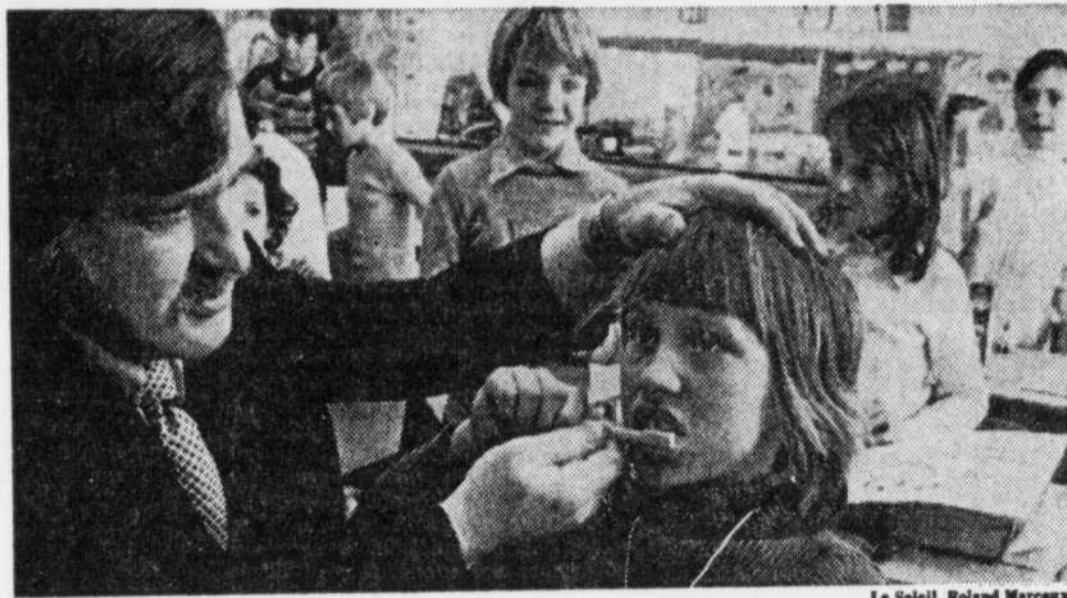
Pour le docteur Fontaine, plusieurs raisons militent en faveur de la mise en application de cette recommandation. Le personnel dentaire en santé publique est fort restreint et, dans l'état actuel des choses, il lui est impossible d'exercer une action suivie, même dans les écoles élémentaires où il oeuvre en priorité.

En plus de sa formation pédagogique, l'enseignant a l'avantage d'être en contact quotidien avec ses élèves. Il peut donc, de l'avis de M. Fontaine, influencer considérablement les enfants, non seulement par sa science mais aussi par son exemple.

L'enseignant bénéficie d'un autre avantage puisqu'il est prouvé que l'enfant se laisse généralement plus facilement influencer par ses conseils que ceux qu'il reçoit de ses parents.

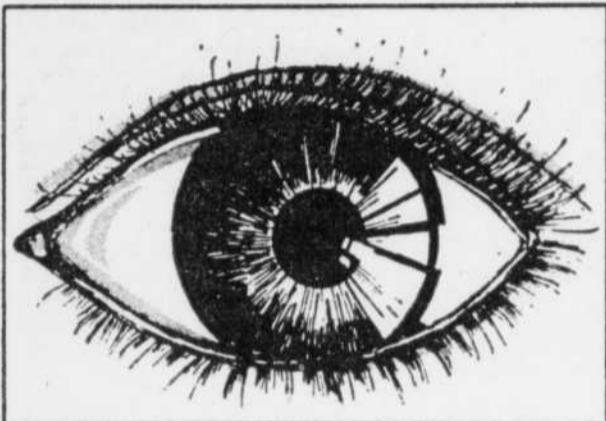
Aux yeux du docteur Fontaine, il apparaît également important d'impliquer davantage les infirmières du département de santé communautaire dans les programmes de santé dentaire. Il importe d'abord dit-il de parfaire leur formation.

M. Fontaine a même préparé à l'intention des professeurs un manuel de connaissances de base. Il espère que ce document sera un outil commode pour l'enseignement désireux d'améliorer les connaissances et le comportement de ses élèves relativement à leur santé dentaire.



Trois hygiénistes dentaires ont fait le tour des écoles élémentaires, l'an dernier.

La vue c'est la vie!



Robert Laforce
CLINIQUE VISION SANTE CHAREST
210 EST, BOUL. CHAREST 529-6641

Daquet
Place Laurier - Ste-Foy
Galeries Chagnon - Lévis
présente sa

25^e Foire de livres

jusqu'au 7 octobre
Plus de
125,000 LIVRES

- dont
- ROMANS
 - BIOGRAPHIES
 - AVENTURES
 - SCIENCE FICTION
 - HISTOIRE
 - GEOGRAPHIE
 - BEST-SELLERS
 - FORMATS DE POCHE
 - ENFANTS
 - LIVRES PRATIQUES
 - et autres

et de très belles collections de livres d'art.
la plus grande vente de livres français en Amérique du Nord venez - venez venez...

ALLO! 'Faut que j'vous dise...

SAVIEZ-VOUS QUE SUPER LOTO S'ASSOCIE À "THE PROVINCIAL" LA LOTERIE LA PLUS POPULAIRE EN ONTARIO ET DANS LES PROVINCES DE L'OUEST?

CA NOUS FAIT UNE NOUVELLE LOTERIE QUI S'APPELLE...
Provincial/SUPERLOTO

UNE LOTERIE DE
10 MILLIONS

WOW!

COMBIEN ÇA COÛTE?

\$5

10 GROS LOTS DE \$1 MILLION POUR \$5 C'EST PAS CHER!

PROVINCIAL/SUPER LOTO OFFRE AUSSI DES LOTS INSTANTANÉS!

VOUS SAVEZ, LES BILLETTS QUE VOUS GRATTEZ... DANS LE COIN LÀ... VOUS POUVEZ GAGNER \$10, \$20, \$100

OU UN AUTRE BILLET TOUT NEUF
UNE CHANCE SUR 4.4 DE GRATTEZ QUELQUE CHOSE DE BON

C'EST PAS TOUT!
SI VOUS AVEZ
LES 6 DERNIERS CHIFFRES DU NUMÉRO GAGNANT,* VOUS GAGNEZ \$10 000
LES 5 DERNIERS CHIFFRES DU NUMÉRO GAGNANT,* VOUS GAGNEZ \$1 000
LES 4 DERNIERS CHIFFRES DU NUMÉRO GAGNANT,* VOUS GAGNEZ \$100
LES 3 DERNIERS CHIFFRES DU NUMÉRO GAGNANT,* VOUS GAGNEZ \$25
*DANS LE MÊME ORDRE

ET IL Y A ENCORE AUTRE CHOSE!

VOTRE BILLET EST BON POUR DEUX GROS TIRAGES CONSÉCUTIFS À UN MOIS D'INTERVALLE. À CHACUN DE CES DEUX TIRAGES ON TIRE 5 GROS LOTS DE \$1 MILLION ET DES MILLIERS DE LOTS DE \$25 À \$10 000!

NOTE: Les gagnants peuvent réclamer leur(s) lot(s) à Loto-Québec (2000 rue Berri, Montréal), ou chez le détaillant (montants de \$10 et \$20) ou à toute succursale BCN (montants de \$10, \$20, \$25, \$100 et \$1000).

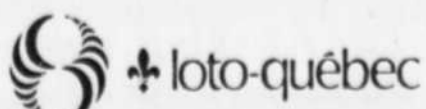
FAUT PAS JETER VOTRE BILLET APRÈS LE PREMIER TIRAGE HEIN!

c'est pas cher!

TIRAGES
LE PREMIER: 24 SEPTEMBRE 78
LE DEUXIÈME: 29 OCTOBRE 78

NOUBLIEZ PAS!

Provincial/SUPERLOTO
10 gros lots de \$1 million



habitat

place aux bricoleurs

La perle de M. Lamontagne: l'horloge toute en bois

par Vianney DUCHESNE

Examiner 10 minutes, travailler cinq minutes. A partir de ce leitmotiv et d'une patience à toute épreuve, M. Roland Lamontagne, de la rue Lorraine à Charlesbourg, en est venu à réaliser de véritables chefs-d'œuvre dont la pièce maîtresse est une horloge grand-père avec le mécanisme entièrement en bois.

Professeur de mathématiques à l'externat Saint-Jean-Eudes, M. Lamontagne est bricoleur-né. Dès l'âge de 10 ou 12 ans, il prenait plaisir à fabriquer lui-même ses outils pour s'amuser à sortir des formes de pièces de bois. L'enseignement en arts plastiques, au début de sa carrière professionnelle, lui donnera encore plus le goût d'explorer ses talents de bricoleur.

C'est ainsi qu'aujourd'hui il peut aussi bien s'adonner à la peinture à l'huile qu'à la sculpture sur métal. Il a tant pris goût au bricolage qu'il passe plus de temps dans sa boutique que dans la maison, de dire son épouse.

Sa boutique, c'est son atelier. C'est là qu'il passe de nombreuses heures, parfois à compter de 7h du matin, parmi ses outils et ses nombreuses machines dont certains ont été conçus et réalisés par lui, comme cette sableuse électrique, à titre d'exemple.

"Le bricolage, pour moi, a-t-il dit au SOLEIL, c'est une récréation. A tel point que je recommence une pièce tant qu'elle n'est pas parfaite. La meilleure récompense c'est la satisfaction du travail bien fait".

L'horloge

La pièce maîtresse des œuvres de M. Lamontagne est une horloge grand-père, véritable travail d'artiste qui devrait susciter l'envie de tout collectionneur. Il a consacré 150 heures à sa fabrication dont le seul matériau est le bois à l'exception des pesées, de la corde qui les retient et des poignées et peintures des portes.

L'horloge, dont la précision est celle de la meilleure montre, et qui indique même les secondes, mesure sept pieds de hauteur et 18 pouces de

largeur. Le mouvement est en merisier très sec et le meuble en orme solide.

Avant de se mettre au travail, M. Lamontagne a fait venir un plan pour le mouvement. Mais, il lui a fallu modifier ce plan et même redessiner au complet certaines pièces de rouage pour assurer un fonctionnement de premier ordre. Et, summum de la patience, reprendre la fabrication d'une roue jusqu'à 75 fois pour l'intégrer parfaitement au mécanisme. Il a conçu lui-même les aiguilles, le cadran et le balancier.

Il ne faut aucun frottement, de spécifier le bricoleur. C'est pour cette raison que les dents des roues doivent s'engrainer exactement là où il le faut, sans se frotter. Les essieux, également en bois, doivent être bien perpendiculaires pour ne pas user prématurément ou endommager leurs points d'appui, également en bois.

L'ajustement final de l'horloge a demandé aussi de la patience; il a fallu marquer les endroits où une partie de la mécanique ne jouait pas parfaitement qui s'imposait. A ce stade, il s'est d'ailleurs

rendu compte qu'il était préférable de donner une forme plus arrondie aux dents que ne l'indiquaient les plans.

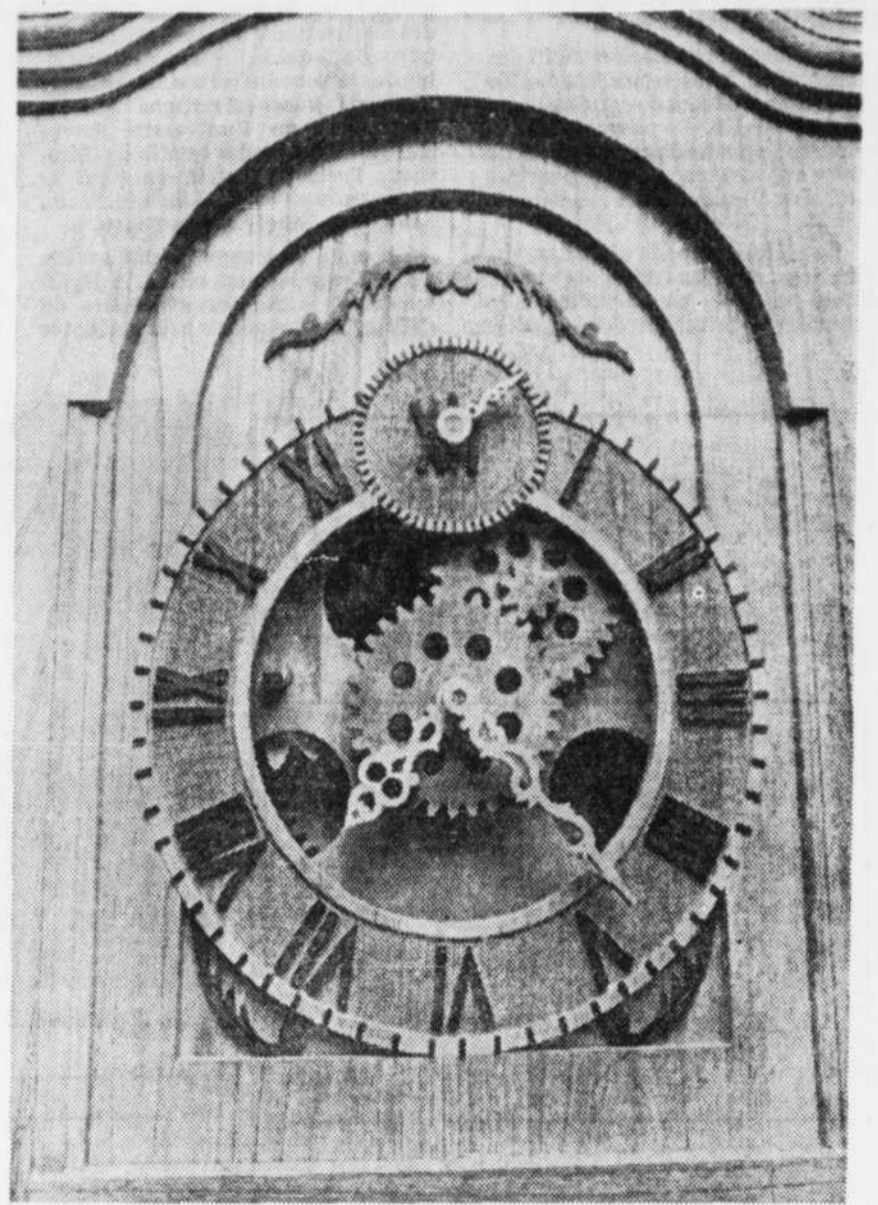
Le mécanisme se compose de 12 roues, du balancier ajustable, des aiguilles et de la pesée: trois tuyaux de plomberie en cuivre, polis et remplis d'environ 15 livres de plombs à fusil.

Pour un tel travail, il est essentiel d'avoir du bois excessivement sec. Pour sa part, il a utilisé de vieux pupitres d'école d'au moins 30 ans. Si on achète du bois, il faut le choisir séché au four afin qu'il ne contienne pas plus de 7 ou 8 pour cent d'humidité.

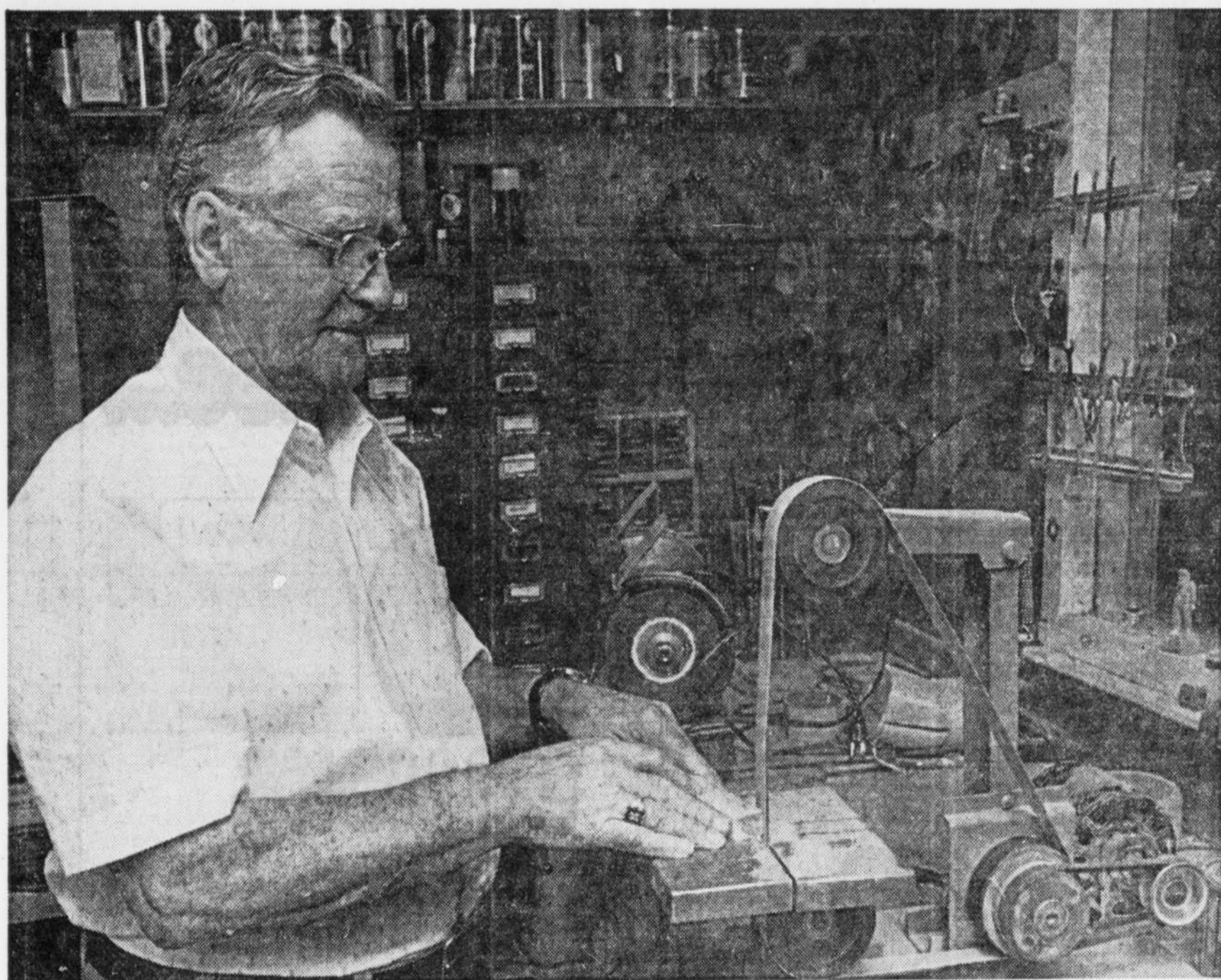
Un choix: la sculpture

Par goût, M. Lamontagne préfère la sculpture et le travail sur métal, comme la soudure artistique. D'ailleurs des orignaux en noyer canadien et des murales en métal sont là pour le démontrer.

Tout de même, les meubles attirent son attention. Un majestueux mobilier de salle à manger est des chaises



Un gros plan du mécanisme entièrement en merisier de l'horloge grand-père.



Une sableuse électrique conçue et construite par M. Roland Lamontagne, que l'on voit ici dans son atelier.

Le Soleil, Jacques Deschênes

berçantes imposantes, en orme, le prouvent.

Dans toutes ses réalisations la tradition est respectée: il n'y a jamais de clou. Comme nos ancêtres, M. Lamontagne compose avec la cheville, la mortaise et la queue-d'aronde; le siège des chaises est tressé à la corde. Le fini des meubles est naturel grâce à l'utilisation de la simple cire ou, comme dans le cas d'une table, de l'uréthane avec un polissage à la laine d'acier entre chaque couche.

Il faut toute une gamme d'outils pour réussir de tels travaux? "C'est absolument pas nécessaire de tout

avoir", de nous répondre notre interlocuteur. Il faut bien sûr un bon choix de couteaux et d'outils à la main conventionnels. Au niveau des machines-outil, il a spécifié qu'une scie ronde ou à ruban, une dégauchisseuse (planeur) et un tour à bois peuvent faire à peu près tout ce qu'on veut. "Le grand nombre de machines sauvent du labeur, mais ne donnent pas de l'habileté", a-t-il dit.

Et l'habileté ça se développe avec de la patience. D'abord, s'appliquer à travailler avec précision. Ne pas hésiter à faire des plans à l'échelle et à recommencer au besoin. Bien observer: "Examiner 10 minutes, travailler cinq minutes".

"Place aux bricoleurs" veut être un hommage au talent et à l'ingéniosité de nombreux Québécois et une incitation au bricolage. Ces colonnes sont donc à la disposition de ceux qui ont continué ou redécouvert la tradition. Dans un monde de plus en plus artificiel, le contact avec le bois ou le métal devient une médecine, une économie et un passe-temps. N'hésitez pas à nous appeler et nous irons discuter bricolage avec vous ou faites-nous part du nom d'un parent ou d'un ami susceptible de partager ses expériences et ses motivations avec les autres bricoleurs.

NOËL AUPRÈS DU FEU

Pour votre agrément!
Pour votre économie de chauffage!
Pour votre sécurité en cas de panne d'électricité!

Nous vous offrons

GRATUITEMENT UN FOYER INSTALLÉ
avec cheminée

en démonstration dans la maison modèle

- Fondations complètes de 10"
- 3 chambres à coucher
- Chauffage électrique et Cascade 60
- Peinture intérieure et extérieure fournie et posée
- Couvre-planchers et céramique dans la salle de bains
- Armoires en chêne et comptoirs prémoulés
- Lustres et hotte de cuisine
- Toit à 4 versants
- Façade en brique
- Fenêtres, contre-fenêtres et moustiquaires

À QUI?
A tous ceux qui achètent leur maison d'ici le 3 octobre 1978 et en prennent possession d'ici le 15 décembre 1978.

Une valeur de **\$800**

Inclus dans toutes nos maisons:

- Electricité et plomberie pour lessiveuse et sècheuse
- Nivellement du terrain avec terre d'excavation et pierre concassée
- Permis de construction et frais de raccordement municipal (jusqu'à \$400)
- Frais de demande de prêt et d'inspection
- Assurance durant la construction
- Certificat de localisation de l'arpenteur-géomètre
- Frais de notaire
- Le foyer amarré

Vaste choix de terrains sur le territoire du Québec métropolitain



Des Guides sûrs

Les Habitations

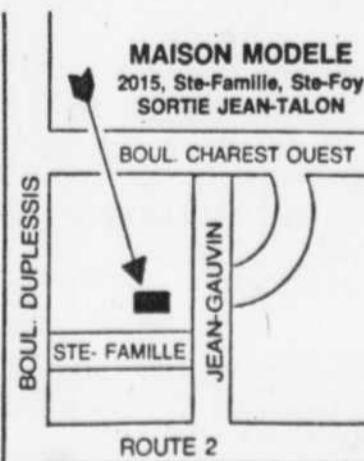
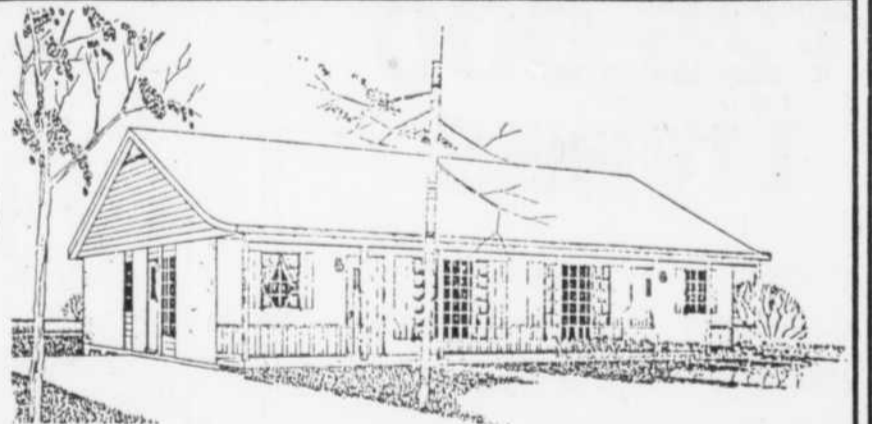
Ben & Gillert inc.

2251, boulevard Hamel - 681-4148

ATTENTION FUTURS PROPRIETAIRES

Voici des points importants concernant l'achat de votre future maison:

- 1- Nous ne possédons pas de maisons déjà construites parce que nous préférons construire au goût de nos clients.
- 2- Nos maisons sont toujours construites sur place selon les dernières exigences, avec les techniques et les matériaux les plus récents. Vous êtes assurés d'habiter une vraie maison neuve.
- 3- Vous avez l'avantage de pouvoir faire des changements d'aménagement, ce qui personnalisera mieux votre future demeure.
- 4- Une maison en construction vous permet de surveiller les différentes phases et vous assure de sa qualité de construction.
- 5- Personne n'a l'habitude de s'acheter une maison. L'important, c'est de



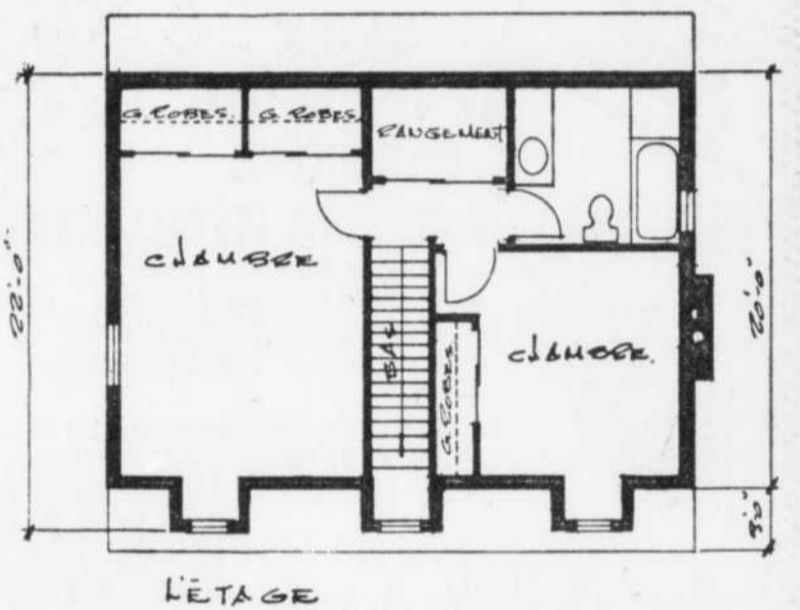
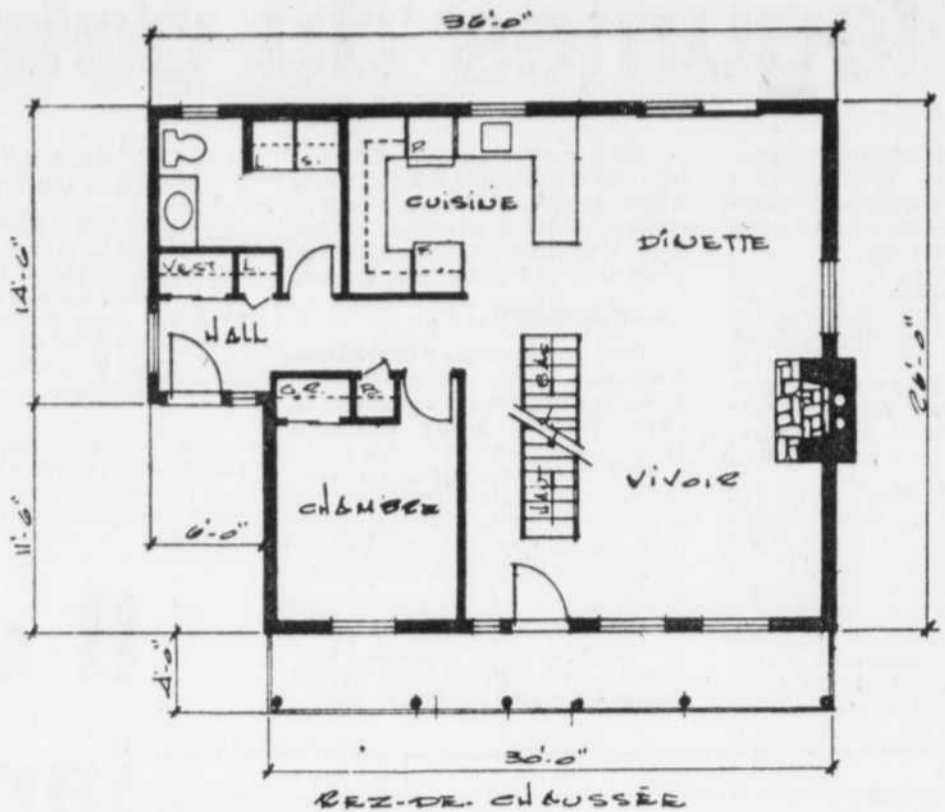
VENIR CONSTRUIRE AVEC NOUS!
NOTRE CHOIX EST GRAND, NOS EMPLACEMENTS PRESTIGIEUX!
MAISON MODELE OUVERTE AUX VISITEURS.

Terrains disponibles à Neufchâtel, St-Augustin, Cap-Rouge et Ancienne-Lorette.

STE-FOY 872-0898

LES HABITATIONS DU TEMPS INC.

Ma maison



**PLAN
NO 166-011**

"Ca, c'est un bon vendeur" vous diront avec raison les constructeurs d'habitations. La vogue est au style canadien traditionnel.

Aussi curieux que cela puisse paraître, c'est peut-être ce qu'on appelle la fausse cuisine d'été qui "accroche" le plus.

Il ne faut cependant pas oublier le toit bien propre au style, complété des lucarnes et de la galerie classique.

Le revêtement du toit est en tôle émaillée. La base de la maison est en stucco. Les côtés sont en pin rugueux.

Le petit hall d'entrée de la fausse cuisine d'été nous mène à la

vraie cuisine, en passant devant une salle de toilette où sont placées la laveuse et la sècheuse.

Dans la cuisine, on n'a pas oublié le fameux comptoir-lunch qui facilite tellement les repas vite-vite-vite.

Le foyer est là, bien sûr, entre la dinette et le vivoir, qui se prolongent l'un et l'autre.

Deux des trois chambres sont au deuxième étage, en plus de la salle de bain complète. On a également songé à un grand espace de rangement, juste en face de l'escalier.

Ce plan a été préparé par l'atelier Le Corbusier. Il est disponible au prix de \$35 pour la première copie; les copies additionnelles coûtent \$6.

LE SOLEIL
Service des plans de bricolage
C.P. 1547, Québec
G1K 7J6

Veuillez me faire parvenir:
le plan no. _____ à \$37.80 (taxe incluse) et
_____ copie(s) additionnel(s) à \$6.48 ch.
(taxe incluse).

Ci inclus, mon chèque ou mandat-poste de \$ _____ fait à l'ordre de
LE SOLEIL LIMITEE.

Nom _____
Adresse _____
Ville _____
Code postal _____

Le plan combat-hiver gratuit de Texaco;

Bon nombre de ceux qui ont un appareil de chauffage au mazout dépensent environ 30% de plus que nécessaire pour se chauffer.

C'est pour cela que nous avons décidé d'offrir une consultation-confort gratuite, pour trouver le moyen de réduire vos frais de chauffage.

L'idée... c'est qu'après vous avoir prouvé notre expertise, nous espérons vous accueillir comme client.

Voilà comment le tout fonctionne. Tout d'abord, notre spécialiste vérifiera l'efficacité générale de l'appareil de chauffage.

Ensuite, il évaluera l'isolation existante et fera ses recommandations sur les mesures à prendre pour l'améliorer.

Enfin, il mesurera avec précision le taux d'humidité de votre maison. (De l'air trop sec donne une fausse impression de froid. En remontant le thermostat... les frais de chauffage montent aussi.)

Si vous pouvez vous libérer pendant

la petite demi-heure nécessaire à la consultation-confort Texaco, notre spécialiste aimerait vous avoir avec lui. Il pourra ainsi vous donner immédiatement le résultat de ses vérifications.

La vérification Texaco de l'appareil de chauffage.

Cette vérification, qui n'a rien à voir avec l'entretien annuel de l'appareil de chauffage, comprend trois tests de base.

Il s'agit d'une méthode précise et scientifique qui permet de déterminer si l'appareil fonctionne efficacement.

En effet, lorsqu'un appareil de chauffage n'est pas au point, 15% de la consommation de mazout peut s'envoler en fumée et gaspiller votre argent.

Grâce à ces tests, nous déterminons d'une façon précise le bon ou mauvais fonctionnement de l'appareil de chauffage.

Premièrement, nous mesurons la température des gaz brûlés. Si elle est trop élevée, une partie de la chaleur s'envole par

la cheminée au lieu d'aller dans la maison.

Deuxièmement, nous mesurons le pourcentage de gaz carbonique contenu dans les gaz brûlés. S'il est trop bas, vous gaspillez du combustible.

Troisièmement, nous vérifions le tirage de la cheminée. S'il est insuffisant, il peut y avoir une accumulation de suie. Un dépôt de suie de 1/8 de pouce d'épaisseur risque d'augmenter les frais de chauffage de 8%.

Bien souvent, le remède à ces déficiences, c'est une simple mise au point et quelques réglages mécaniques mineurs.

Déjà, cette première partie de notre consultation-confort pourrait fort bien vous faire économiser de l'argent qui, autrement, partirait en fumée.

La vérification-isolation Texaco.

D'après le guide "Emprisonnons la chaleur", publié par le Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources du Canada, l'isolation peut réduire les frais de chauffage dans une proportion pouvant atteindre 50%.

Malheureusement, il y a de nombreuses entreprises d'isolation douteuses, prêtes à exploiter la crédulité du public.

Pour ce qui est de Texaco, nous avons une réputation à sauvegarder. Aussi, si vous n'avez pas besoin d'isolation, nous serons les premiers à le dire.

Par contre, si vous en avez besoin, nous en ferons l'évaluation sur place et vous indiquerons avec assez de précision combien cet investissement vous épargnera de frais de combustible au fil des ans.

Vous pourriez être agréablement surpris.

Plus de confort, plus économiquement.

Pour vous, la consultation-confort Texaco, c'est l'occasion de découvrir comment profiter de plus de confort, plus économiquement. Car vous pourriez réaliser des économies pouvant atteindre 30%!

Pour nous, la consultation-confort Texaco, c'est l'occasion de vous montrer ce que nous pouvons faire, en vous fournissant le service fiable que vous attendez d'une

compagnie pétrolière.

Une fois la vérification Texaco terminée et que nous vous aurons remis un rapport écrit, vous connaîtrez exactement l'état dans lequel votre maison sera en mesure d'affronter un autre hiver rigoureux.

Aussi, postez le bon aujourd'hui même. Nous vous appellerons pour prendre rendez-vous à l'heure qui vous convient, et venir faire la consultation-confort gratuite Texaco.

Texaco vous le promet, cette offre ne vous engage à rien. Nous pensons qu'en vous aidant à améliorer votre confort, tout en réduisant vos frais de chauffage, vous voudrez probablement devenir notre client. Ça vous va?



Ce bon pourrait réduire vos frais de chauffage de 30%.

J'habite une maison chauffée au mazout située dans Québec métropolitain. J'aimerais qu'un de vos spécialistes me rende visite pour une consultation-confort Texaco.

JE SUIS: PROPRIÉTAIRE LOCATAIRE

MA MAISON A _____ ANS D'ÂGE

MA MAISON COMPREND _____ CHAMBRES À COUCHER

LE CHAUFFAGE A COÛTÉ ENVIRON \$ _____ L'AN DERNIER

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ PROV. _____

NO DE TÉLÉPHONE _____

MEILLEURE HEURE POUR APPELER _____

Envoyer ce coupon à M. Jacques Beauregard
Texaco Canada Inc., 1122 Chemin St. Louis
Suite 206, Québec G1S 1E6 QS-2

jardinage

Trucs pour conserver les légumes du potager

A l'automne, au moment de l'abandon des légumes, il faut penser à l'entreposage. On peut alors les conserver dans de bonnes conditions pour un temps plus ou moins long.

Dans les maisons modernes, en général, le sous-sol est trop chaud et trop sec. Il est donc préférable d'aménager, à peu de frais, un petit coin d'entreposage. On peut aussi opter pour une chambre froide bien construite sans nécessairement y consacrer une petite fortune.

Tout bricoleur peut se tirer fort bien d'affaire. Il est même possible d'obtenir gratuitement un excellent plan, ce qui aplanira les difficultés au niveau de la réalisation, en écrivant à l'adresse suivante et en demandant le plan numéro 60305: Ministère de l'Agriculture, direction générale du génie et service de la construction, 1020 Route de l'Église, 5e étage, Sainte-Foy.

Votre petit "entrepôt" doit être frais (de 0°C à 4°C), avec 90 à 95 pour cent d'humidité, ventilé, sombre, pourvu de casiers en lattes pour assurer une bonne circulation de l'air et équipé de boîtes de mousse, de tourbe ou de sable.

La conservation

Dans une chronique d'information, Marguerite Lortie, technicienne en économie domestique au ministère de l'Agriculture du Québec, mentionne que les légumes qui se conservent en milieu frais et humide sont la betterave, le chou, la carotte, le céleri, le panais et la pomme de terre. On ne doit cependant pas oublier que ces légumes demandent à être séchés avant l'entreposage.

La betterave, la carotte et le panais se dessèchent et ont tendance à raturer. Ils se conservent donc mieux dans des sacs en plastique perforés ou dans

une boîte de mousse, de tourbe couverte d'une feuille de plastique.

Le chou peut se garder accroché au plafond dans un endroit sec ou dans un sac de plastique noir à vidanges. Le céleri doit être arraché avec ses racines et déposé dans une boîte de terre humide; humectez de temps à autre sans arroser les parties vertes, ce qui les ferait pourrir.

Les tomates vertes peuvent être placées dans une boîte en un seul rang à la température normale du sous-sol, pour une période de deux à six

semaines. Enlevez au fur et à mesure celles qui mûrissent.

Les citrouilles seront très bien sur une étagère, à la température du sous-sol, en laissant de l'espace tout autour.

Les oignons doivent être mis à mûrir et à sécher pour plusieurs semaines dans un endroit frais, sec et aéré. Ils se conservent pendant plusieurs mois au grenier ou dans une pièce inutilisée où la température ne descend pas au-dessous du point de congélation.



Il est temps de penser au jardinage de l'an prochain

Ca y est. La saison de jardinage tire déjà à sa fin. Les nuits se font de plus en plus fraîches et le gel a commencé à faire son apparition sur les terres basses. Il est donc temps de songer à ramasser la récolte, à planter les légumes vivaces et à procéder au nettoyage sanitaire du potager.

Les légumes vivaces sont plutôt rares et leur plantation en automne n'est pas toujours des plus heureuses, selon M. Jacques Lafrenière, du jardin botanique de Montréal. Il précise que les plantations ou semis de printemps sont préférés pour la rhubarbe, l'asperge et la ciboulette de même que pour les petits fruits comme les fraisières et les framboisiers; tout de mé-

me, leur plantation à l'automne est toujours possible.

Le spécialiste préconise de regrouper les légumes vivaces dans un coin du jardin. On facilite ainsi leur entretien au moment de la préparation du terrain.

M. Lafrenière soumet que les seuls légumes vraiment à planter à l'automne seraient les échalotes et les oignons d'automne. Ils peuvent être mis en terre vers la fin du mois de septembre ou le début du mois d'octobre pour être récoltés tôt au printemps.

La rhubarbe peut être obtenue par semis. Cependant, les plants qui en résultent sont toujours de qualité variable et incertaine. Il y a donc avantage à multiplier par la division des touffes d'un pied-mère

dont la qualité et le goût sont prouvés.

Le nettoyage

Plusieurs jardiniers amateurs ont tendance à laisser dans le potager, comme engrais, les déchets des fruits et légumes cultivés. Selon M. Lafrenière, cette méthode est à déconseiller car il ne faut pas utiliser les fruits, les tiges, les feuilles ou les racines des plants cultivés comme terreau.

Il est préférable, de préciser le spécialiste, d'employer d'autres formes d'humus comme le fumier, le terreau de feuilles et les coupures de gazon. La plupart des oeufs d'insectes ou spores de champignons hivernent sur des débris végétaux. C'est donc une mesure préventive contre les infections que de garder le

jardin exempt des débris des cultures de l'été.

Vous êtes peut-être parmi les nouveaux amateurs de jardinage qui ont récolté autant (ou presque) de mauvaises herbes que de fruits et légumes. Ne démissionnez pas pour cela, mais suivez les conseils de l'agronome Roland Gilbert, conseiller en horticulture au ministère de l'Agriculture du Québec.

L'herbicide doit être choisi en fonction de la date du traitement et des conditions de température. Si votre productif est cueilli ou sur le point de l'être, laissez pousser les mauvaises herbes jusqu'à cinq ou six pouces. Par la suite arrosez avec de l'Amitrol; cet herbicide a le pouvoir d'éliminer les graminées et un grand nombre de plantes vivaces.

Trois semaines après l'application de l'Amitrol, le sol doit être labouré et retourné pour enfouir toutes les plantes recouvrant le jardin. Le potager est alors stérilisé pour une période d'environ 6 mois et il sera apte à recevoir les semences le printemps suivant.

Quelques herbes annuelles feront peut-être leur apparition au cours de la saison prochaine. Il vous suffira de les éliminer par un sarclage soigné. Notez bien: il ne faut jamais faire ce traitement au printemps car la semence ne germerait pas.

La semaine prochaine il sera question de la conservation de votre récolte pour en bénéficier au cours des prochains mois.

ESTIMATION GRATUITE A DOMICILE

A VOTRE CHOIX ET EN TOUTE SECURITE

TOUTS NOS PRODUITS SONT GARANTIS DE 5 A 25 ANS

NOUS VOUS INSTALLERONS:

- le foyer dont vous rêvez
- le poêle que vous cherchez
- Franklin — Caisson Olympic
- Fisher — Cheminée Selkirk
- Viking
- Portes de foyer sur mesure et accessoires de foyer

Boutique La Bûche Ardente

Place des Quatre-Bourgeois - Tél.: 653-4911

STE-FOY

Tapis Métropolitain

Une journée incomparable

Vente de Tapis

LUNDI LE 25 SEPTEMBRE SEULEMENT

de 9 h a.m. à 6 h p.m.

Lundi Seulement

TAPIS COMMERCIAL

100% nylon - 6,000 v.c. - Une couleur seulement.

Lundi seulement

Rég. \$6.99 v.c.

3⁹⁹

v.c.

QUANTITE LIMITEE

14 ENTREPÔTS GÉANTS AU CANADA POUR MIEUX VOUS SERVIR

215, boul. Hamel
Ville-Vanier
Québec - 681-3514
(en face de l'hôpital Christ-Roi)

AUCUN DÉPÔT
Programme de paiement différé
Premier versement à 45 jours

TAPIS METROPOLITAIN

Venez voir la différence!

AUSSI À... Montréal (5 entrepôts), Sherbrooke, Calgary, Edmonton, Trois-Rivières et Rimouski, et maintenant Kingston, Ont.

ST-REDEMPTEUR
(5 minutes de Ste-Foy)

MAGNIFIQUE JUMBLE MODERNE VUE SUR LA RIVIERE CHAUDIERE

PLUS DE 10 MODELES AU CHOIX

1,320 pi. ca. de plancher fini.

PRIX VARIANT ENTRE \$38,000 ET \$43,000.

Nous avons également des **TERRAINS A VENDRE**

entrepreneurs St-Rédempteur

Bur.: 831-1812 — Rés.: 831-2721

LES ENTREPRISES MODERNES ENR.

Entrepreneur-peintre
Paul-Henri Perreault, prop.

• Peinture au fusil • Tirage de joints • Stucco • Murs décoratifs (résidentiel et commercial)

Composer: Québec — 694-9353
Sainte-Marie — 1-387-2255

SERVICE D'ARBRES C. LANGLOIS ENR.
SPECIALITES: EMONDAGE ET ABATTAGE
PAYSAGISTE TEL.: 843-6957

ARMOIRES DE CUISINE

Qualité et styles exceptionnels à prix populaires

Choix de modèles différents

BOIS MASSIF

Chêne - Merisier - Pin - Erable

MODERNE

Formica Melamine

PLANIFICATION

sans frais

Demandez Jean-Claude

GARON

LTEE

BOIS ET MATERIAUX

2901, CHEMIN STE-FOY — 653-7258 - 653-4986



Le logement est moins dispendieux ici que dans les autres provinces, mais la qualité serait généralement moindre.

Le Québec différent du reste du pays Plus d'espace à loyer mais de qualité moyenne

La situation du logement au Québec est sensiblement différente de celle du reste du Canada: on y observe une proportion faible de maisons individuelles, une proportion élevée de locataires et une qualité moyenne de logements inférieurs.

Par contre, le logement coûte moins cher aux Québécois qu'aux autres Canadiens. Ils y consacrent donc une part plus faible de leurs revenus et le coût d'opération de la propriété relativement à la location est plus élevé ici que dans les autres provinces.

Ces données sont tirées d'un rapport que l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec a remis au ministre Bernard Landry, du Développement économique, à l'occasion de la semaine de l'habitation. Les constructeurs ont profité de la remise du mémoire pour suggérer la tenue d'une rencontre interministérielle sur l'habitation afin de susciter une

cohérence dans ce secteur et déboucher, éventuellement, sur une politique québécoise de l'habitation.

Au Québec c'est connu, les gens sont des locataires. En pourcentage, c'est pratiquement l'inverse de la mentalité anglo-saxonne. Les auteurs du document ont donc tenté de cerner concrètement les effets de cette situation.

Dans l'ensemble de la province, on dénombre 40 pour cent de maisons unifamiliales pour autant de logements multifamiliaux; 47 pour cent de ces logements appartiennent à leurs occupants tandis que 53 pour cent sont loués.

Cependant, le pourcentage de locataires varie considérablement d'une région à l'autre. Il est de 60 pour cent à Montréal comparativement à 42 pour cent à Québec et 25 pour cent en Gaspésie.

Au niveau de la qualité du logement, on a remarqué un écart important dans la condition des

logements selon qu'ils sont loués ou occupés par leur propriétaire. Cet écart existe dans tous les centres importants du Québec alors qu'il serait moins prononcé ailleurs au Canada, note-t-on dans le rapport. A Montréal, 20 pour cent des logements locatifs sont considérés comme médiocres tandis que dans la maison en propriété ce pourcentage est de 8 pour cent.

D'autre part, font remarquer les constructeurs, le coût de l'habitation est sensiblement moins élevé au Québec que dans les autres régions du pays. A titre d'exemple, en 1974, ce coût était supérieur de 30 pour cent à Halifax et de 41 pour cent à Toronto comparativement à Montréal et Québec.

La maison unifamiliale est aussi touchée au chapitre de sa valeur marchande: 32 pour cent plus élevée à Halifax et 122 pour cent à Toronto qu'à Montréal et Québec. Les prix moyens de vente indiquent le même phénomène.

Nouveau plan de garantie pour les maisons neuves

Le ministre d'Etat chargé des affaires urbaines, André Ouellet, a déclaré aujourd'hui que les logements inscrits au "plan québécois de garantie des maisons neuves" proposé par la Fédération des constructeurs du Québec sont maintenant admissibles aux prêts consentis aux termes de la loi nationale sur l'habitation.

Depuis le 1er juillet de cette année, tous les constructeurs qui construisent des maisons financées en vertu de la LNH et mises en vente n'importe où au Canada, sont obligés de participer aux programmes provinciaux de garantie des maisons.

Les acomptes versés par les acheteurs de logements inscrits à ces programmes sont protégés jusqu'à un maximum de \$20,000.

Les acheteurs sont aussi assurés que tout défaut caché qui aura été décelé dans leur demeure au cours de la première année suivant l'achat, sera corrigé. Les maisons sont protégées contre les défauts de structure pendant cinq ans.

Le ministre a dit qu'il accueillait favorablement la participation de la fédération "qui contribuera à entendre les avantages de cette forme importante de protection du consommateur à une proportion élevée de toutes les nouvelles maisons construites au Québec".

Le plan de la fédération est le deuxième programme approuvé pour les constructeurs de la province. Un "programme de certification des maisons neuves" mis en oeuvre en 1976 par l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec s'applique déjà à tous les logements construits par ses membres en vue de la vente.

L'électricité et le logement

Le ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre du Québec vient de publier un manuel intitulé "Installation électrique d'une résidence". Ce manuel vulgarise les articles du code de l'électricité qui s'appliquent au logement individuel. Ces articles sont présentés selon l'ordre d'installation et sont expliqués au moyen de textes, de photos et de dessins.

Ce manuel favorisera la compréhension de la partie du code de l'électricité touchant l'installation électrique d'une résidence, en facilitera l'application uniforme à travers le Québec. Le maître électricien, le compagnon électricien et l'étudiant en électricité se devraient de connaître ce manuel qui est maintenant en vente chez l'Editeur officiel du Québec au prix de \$2.50.

VEUX-TU...



**UNE MAISON POUR
\$8,000 à \$10,000
DE MOINS QUE TU PAIERAS AILLEURS?**

Je t'aiderai à te procurer une maison à un prix que tu pourras payer.

Appelle-moi 681-9942
à compter de 13h. jusqu'à 22h. samedi
et dimanche de 1h. à 5h.

M. CHARLES BILODEAU, LOGIS-CONSEIL.



LOGIS-CONSEIL INC.
2330, boul. Hamel, Duberger, Québec.
Bur.: 681-9942 (ouvert tous les soirs,
Rés.: 527-2908 sauf les sam. et dim. soirs)

"Nous construisons selon les normes et la technique STRUCOME."



modèle: **L'Acadienne**
\$34,500



359 A. boul. Rochette, Beauport
663-4788

LA VALLEE AUTRICHIENNE (LAC-BEAUPORT)

**LA LIBERTE, LE GRAND AIR, LA JOIE DE VIVRE EN PAIX
(à 14 milles du Centre-Ville)**

CHALET SUISSES
disponibles à partir de
\$45,000

TERRAINS
disponibles à partir de
35¢ le p.l.c.a.

Tous nos emplacements sont boisés et offrent des vues magnifiques.

BOI-RON INC.
CHANDOYRON INC.
849-5434




MODULES ORLEANS un nouveau venu dans la construction résidentielle

NOTRE MAISON MODELE EST OUVERTE AUX VISITEURS

Vous bénéficierez:
d'une construction de qualité supérieure à un prix compétitif de la garantie 5 ans de l'A.P.C.H.Q.

Maisons construites sur place d'après le goût du client

243, St-Jules, Beauport
(Tout près du boul. de la Capitale, sortie Seigneuriale)

663-3817




MO

MODULES ORLEANS

Contractant des maisons de Modules Orleans Inc.: Drouin & Parent Construction Inc.

AMELIOREZ VOTRE FOYER et réduisez le coût du chauffage



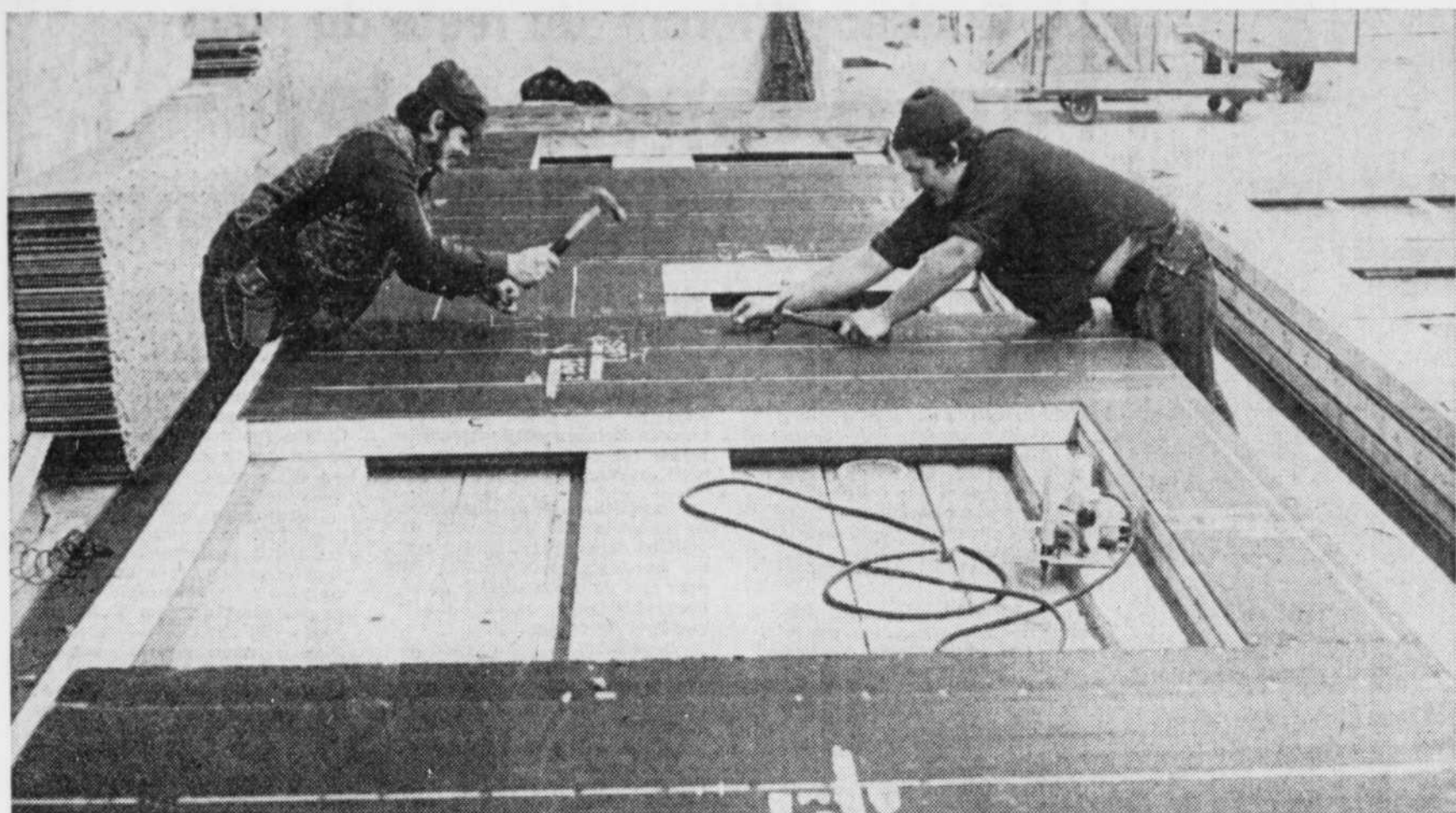
**Portes de foyer avec vitre
PORTES DE FOYER**

- Choix de 250 modèles dont 40 en montre
- Prix variés: \$115 à \$370
- Installation facile
- Egalement, exécution sur commande du modèle de votre choix.



ASSORTIMENT COMPLET DE
**PORTE-BUCHES -
PANIER A BOIS -
ACCESSOIRES**

ALFRED GIROUX & FILS Inc.
BRIQUES ET PIERRES
455, av. PRUNEAU, VILLE VANIER - 681-0197



La construction domiciliaire bat à un rythme plus lent.

Chute dans la construction domiciliaire au mois d'août

La construction domiciliaire a diminué de 31 pour cent durant le mois d'août, au Québec, comparativement au même mois l'an dernier.

En effet, les dernières compilations de la Société centrale d'hypothèques et de logement révèlent que 2,369 unités de logement ont été mises en chantier durant ce mois en regard de 3,410 au

mois d'août 1977. Le total des mises en chantier au cours des huit premiers mois de l'année, dans les centres urbains de la province, a atteint 25,516 unités de logement comparativement à

32,509 pour la même période l'an dernier.

Près de 65 pour cent de ces 2,369 unités ont été construites dans les quatre grands centres urbains du Québec: 971 unités à Montréal, 391 à Québec, 51 à Hull et 116 à Chicoutimi-Jonquière.

L'Office de la construction du Québec, pour sa part, a fait savoir que l'activité a chuté de 10 pour cent dans l'industrie de la construction au cours des six premiers mois de l'année 1978, comparativement à la même période, l'an dernier. Dans la seule région de Montréal on a enregistré une baisse de 18 pour cent.

La pollution sonore traquée

La Société centrale d'hypothèques et de logement a déterminé de nouveaux facteurs pour combattre la pollution par le bruit. Les nouvelles normes sont obligatoires, depuis le premier août dernier, pour toutes les maisons construites avec l'aide financière de la Loi nationale sur l'habitation.

Dans un communiqué d'information, la Société centrale d'hypothèques et de logement fait savoir que les recherches ont fixé à 40db (décibels) le niveau maximum de bruit permettant la poursuite d'une conversation normale. Le décibel (db) est une unité servant à mesurer l'intensité des sons: à titre d'exemple, la voix moyenne se situe à 55 décibels et le tonnerre à 70.

Quand le bruit dépasse le niveau maximum de 40db, cela signifie que pour parler il faut élever la voix et, pour écouter, tendre l'oreille.

Naturellement, dans les aires d'activités comme les couloirs, la cuisine, la salle de bains et autres, le niveau *oléable est plus élevé, soit 45db. Cependant, pour dormir sans être dérangé, les spécialistes ont fixé le niveau maximum à 35db dans les chambres à coucher.

On qualifie le bruit de son superflu. Il peut rendre la conversation difficile, la concentration impossible et même faire du sommeil un rêve irréalisable.

Les normes de la SCHL visent aussi bien les bruits extérieurs qu'intérieurs. Si les gens doivent pouvoir jouir de leur jardin, patio et balcon, les vrombissements de la circulation ou les bruits de la voie ferrée toute proche ne doivent pas les atteindre.

Il est certain que l'extérieur sera plus bruyant que l'environnement contrôlé de la maison. Mais le niveau des bruits extérieurs ne devrait pas excéder 55db. Ce niveau permet à des gens rapprochés de se parler sans élever la voix.

En majorité, nous ne distinguons que deux grandes catégories de sons: les bruyants et les tranquilles. Alors, comment les scientifiques arrivent-ils à déterminer les niveaux de bruit de façon aussi précise? Aussi surprenant qu'il puisse paraître, ils ont développé une formule mathématique complexe pour déterminer les niveaux de bruit pour chaque pièce de la maison et pour le terrain à l'extérieur.

La formule mathématique tient compte de la distance entre la maison et

la source de bruit, de la topographie naturelle du site de la maison et des matériaux utilisés dans la construction de la maison.

Si les niveaux des bruits extérieurs sont calculés à un maximum de 55db, une construction répondant aux normes des résidences devrait normalement assourdir le bruit excédant. Une habitation où les niveaux de bruit varient entre 55db et 75db peut être admissible au plan de financement de la LNH si une insonorisation adéquate est faite. Une habitation où les niveaux des bruits extérieurs atteignent 75db est automatiquement éliminée des plans de financement de la LNH.

Barrières sonores

Une planification rationnelle, faite dès le début, peut épargner temps et argent. Pour des projets d'habitation, on peut profiter des accidents de terrain d'un site et de l'environnement afin de réduire les effets du bruit. Un terrain vallonné ou en pente servira de barrière au bruit et offrira une protection aux maisons environnantes.

Là où on ne pourra pas utiliser les accidents de terrain pour réduire les niveaux de bruit, on peut envisager un bon nombre de solutions faciles. La plus efficace est d'augmenter la distance entre la source de bruit et la maison ou encore de former des remblais de terre (bermes) ou de construire des barrières de béton, brique, bois ou métal qui réduiront le niveau de bruit.

Les niveaux des bruits extérieurs peuvent être réduits à des limites acceptables à l'intérieur de la maison, en améliorant la construction de la structure extérieure de l'immeuble. Par exemple, de solides portes-doubles protègent le mieux du bruit extérieur, alors qu'une simple armature vide protège moins bien. Des fenêtres qui s'ouvrent offrent peu de protection, alors que des fenêtres étanches réduisent le plus de bruit.

Au cours de l'étude de plan d'aménagement intérieur, il faudrait prévoir les pièces exigeant le plus de calme, telles les chambres à coucher, du côté de la maison le plus éloigné de la circulation.

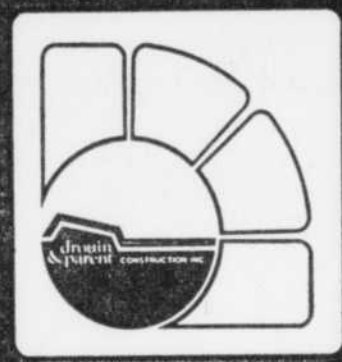
Le bruit est plus qu'une incommodité, il représente un danger pour la santé physique et émotive. Toutefois, l'amélioration des standards des maisons qu'on habite et de leur environnement, contribuera de façon significative à assurer la protection contre le bruit et à rendre la vie quotidienne plus agréable.

Un soleil à soi...

Beauport
364 Seigneuriale, près de la rue Nordique

Terrains disponibles un peu partout

Contractant des maisons de Modules Orléans Inc.



drouin & parent
CONSTRUCTION INC.
663-7585

LES TOURS DES COMPAGNONS

UN GRAND CHOIX D'APPARTEMENTS LUXUEUX
AIR PUR - TRANQUILLITÉ - DÉTENTE
AU SERVICE DE VOTRE CONFORT ET DE VOTRE COMMODITÉ



3600, DES COMPAGNONS, SAINTE-FOY
LOGEMENTS À LOUER

3 1/2

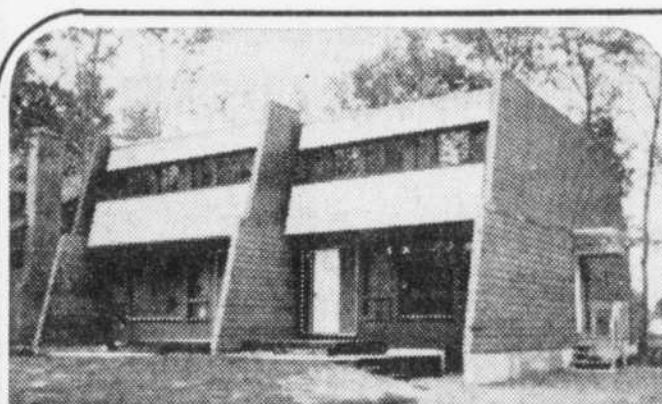
4 1/2

5 1/2

VENEZ VISITER NOTRE APPARTEMENT MODÈLE DISPONIBLE MAINTENANT.

RENSEIGNEMENTS:

653-6207



RUE SENNETERRE (POINTE) STE-FOY
maisons jumelées

ARCHITECTURE MODERNE

Près des écoles primaires, secondaires, centre d'achats, service d'autobus, facile d'accès par le boulevard des Quatre-Bourgeois. Modèle 6 pièces, 1920 p.c., 7 pièces, 2112 p.c. Terrain boisé, gazonné.

OUVERT AUX VISITEURS: Lundi au vendredi: de 19 heures à 21 heures. Samedi et dimanche: de 13 heures à 16 heures.

LOCALISATION



TEL. BUR.: 878-2131 RES.: 653-7573

2 MAISONS MODELES pour vente immédiate



UNE MAISON MODELE A BEAUPORT
UNE AUTRE A ST-ETIENNE

Une bonne occasion de devenir propriétaire! Nous devons les vendre pour faire place à de nouveaux styles. Une des deux maisons est sujette aux rabais fédéraux. Léger comptant exigé.

Les Constructions de LA VIEILLE CAPITALE Inc.
843-1272



DOMAINE DES MELEZES

DOMAINE DES MELEZES à Lac-Beauport, vos hôtes:

Jean-Guy Boilard: 849-2553

Guy Sanfaçon: 849-2914, 849-3017

Le Nouveau Domaine des Mélézes, un endroit de classe, à 5 minutes de la Plaza Léo T. Julien, où vous pouvez construire pour \$50,000 ou moins.

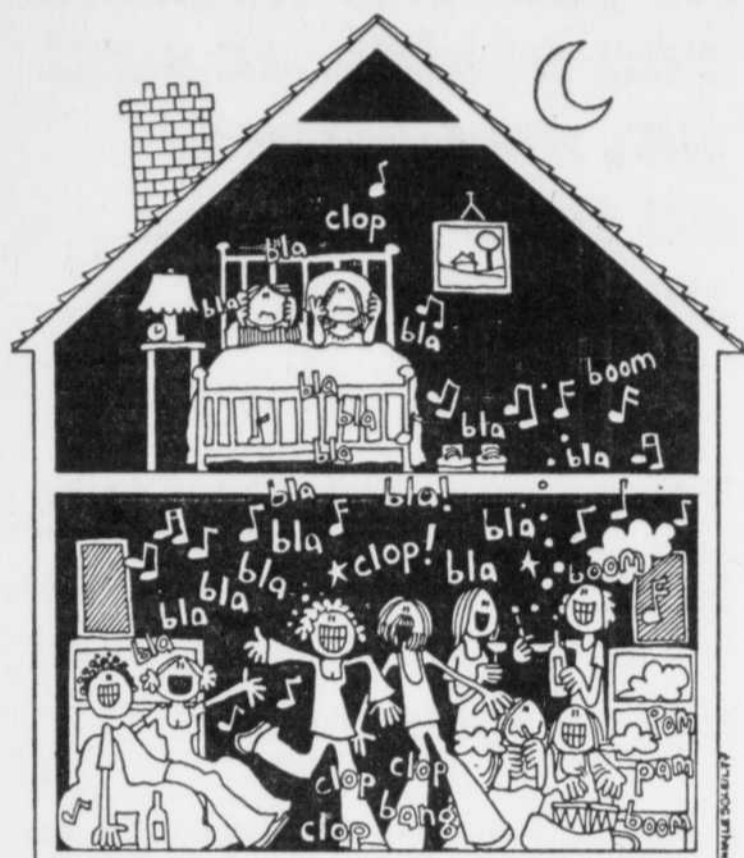
A LAC-BEAUPORT

Après 4 développements, J.-G. Boilard vous invite à apprécier les terrains du Nouveau: **DOMAINE DES MELEZES** Un décor incomparable, près de l'un des plus célèbres centres sportifs de la région.

Chaque jour, l'un de nos experts peut vous aider à choisir votre terrain. Tous services rendus...

S.O.S. bricoleurs

C'est possible d'insonoriser à bon marché



Dernièrement, il a été question de produits pour imperméabiliser le béton des sous-sols avant d'y aménager des pièces habitables. On avait alors indiqué que de tels produits sont en vente chez certains spécialistes dont la maison Fred DeVito.

Or, cette entreprise a fermé ses portes plut tôt cette année. Cependant, un groupe d'employés de cette firme ont mis sur pied leur propre entreprise qui se spécialise en imperméabilisation et en réparation de toute structure de béton. Le président, M. Marcel Côté, nous fait savoir qu'il utilise le même système d'injection que celui dont nous avons déjà parlé dans ces pages, en plus de vendre deux produits bien utiles dans certains cas. La nouvelle entreprise, qui porte le nom de Carrelex Inc. est située au 727 du boulevard du Versant nord, à Neuville.

Insonorisation

Un Lévisien nous dit: "Je suis en train d'aménager deux chambres au sous-sol et je voudrais savoir comment isoler le plafond contre les bruits de l'étage supérieur et vice-versa".

Tout d'abord, notons qu'il s'agit plutôt d'insonorisation et qu'il n'y a pas de solution-miracle à ce problème. Une pièce peut être entièrement insonorisée au point de ne laisser infiltrer aucun bruit tout comme elle peut être une véritable

"passoire". Tout dépend de l'investissement que vous entendez y consacrer.

Dans votre cas, vous voulez probablement être à mi-chemin entre les deux extrêmes. Il faut alors préciser tout de suite que l'insonorisation d'une pièce, c'est un peu comme son imperméabilisation: il ne doit pas y avoir de trou; à tel point que simplement deux clous qui se rejoignent au centre d'un madrier constituent une voie de pénétration pour le bruit. Rappelez-vous aussi que pour couper les vibrations sonores il faut de la masse.

Il existe de la laine insonorisante qui absorbe, surtout, les hautes fréquences. Pour les basses on conseille l'utilisation de barres résilientes sur lesquelles on visse le gproc. Un spécialiste vous vendra ce matériau et vous expliquera comment l'installer vous-même. Finalement, un tapis avec un caoutchouc spécial, à l'étage, absorbera une bonne partie aussi des bruits. Ce

sont là des solutions pas trop dispendieuses et qui devraient vous donner satisfaction.

Clôture

Le même Lévisien voudrait savoir s'il existe des plans, ou la façon de procéder, pour clôturer un terrain accidenté, genre "montagnes russes" comme il le qualifie lui-même. Il voudrait une clôture qui épouse la forme de son terrain pour en conserver le cachet.

Pédalo et chaise berçante

Nous sommes toujours à la recherche de plans ou de bricoleurs pour la construction d'un pédalo et d'une chaise berçante dont la base est stable. Plusieurs bricoleurs nous ont fait part de leur intention de construire l'un ou l'autre de ces objets, mais il ne peuvent trouver des plans. Si vous avez réalisé une embarcation de ce genre ou un tel fauteuil, faites-le nous savoir et nous irons vous rencontrer pour expli-

quer aux autres la façon dont vous vous y êtes pris.

Votre chronique

La chronique S.O.S. Bricoleurs est au service de tous ceux qui ont un problème de bricolage à surmonter. Il suffit alors de nous écrire à: S.O.S. Bricoleurs, LE SOLEIL, 390 est, rue Saint-Vallier, Québec.

Faites-nous part de vos difficultés et nous demanderons aux autres bricoleurs de vous secourir. Il est préférable de nous donner votre nom et votre numéro de téléphone au cas où nous aurions besoin de détails supplémentaires; l'anonymat sera préservé.

Celui qui possède la réponse n'a qu'à appeler au numéro de téléphone: 647-3443 et demander Vianney Duchesne. En cas d'appels interurbains nous assumons les frais.

Invitation au jardinage

La Société d'horticulture de Lac-Beauport tiendra une soirée d'information sur la plantation des bulbes et la préparation du jardin à l'automne. On invite tous les amateurs de fleurs et les jardiniers à y assister.

La conférence aura lieu mercredi prochain, le 27 septembre, au chalet du club de golf au parc du mont Tourbillon, à 20h. Le spécialiste invité est M. Paul Pouliot, chroniqueur horticole à La Presse et auteur de nombreux ouvrages sur l'horticulture.

PLACE PORTNEUF "Phase Lahaye" ST-AUGUSTIN
CONSTRUCTION J.-M. BEGIN INC.
 683-9941

DIRECTEMENT DU CONSTRUCTEUR
 Heures d'ouverture: la semaine, de 2h. à 5h. - Le soir, de 7h. à 9h., du lundi au jeudi. Les samedi et dimanche, de 2h. à 5h.

DU NOUVEAU chez batitec



Le décor intérieur sera une surprise agréable...
 Des idées nouvelles pour nos futurs clients.

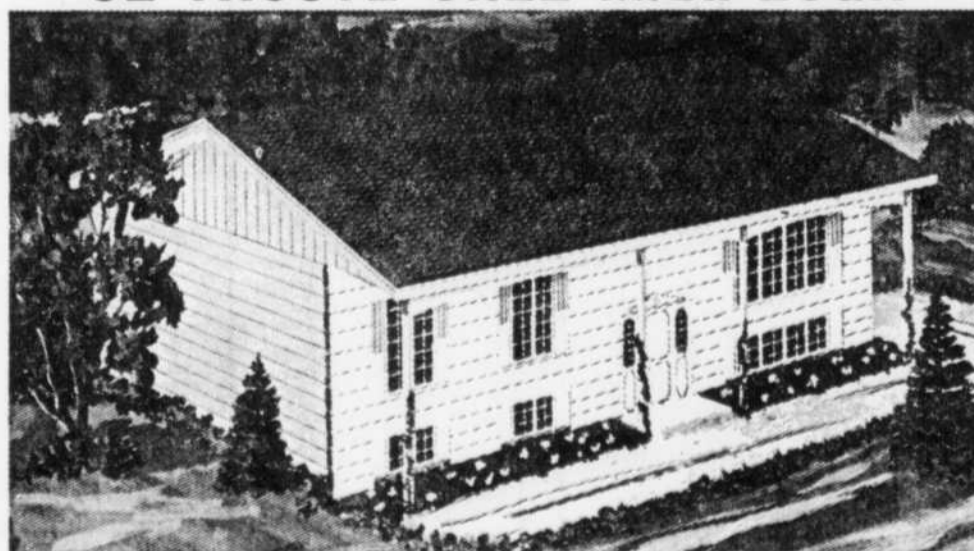


batitec

POUR LES GENS QUI DESIRENT UNE MAISON BIEN PENSÉE... BIEN CONSTRUITE, A PRIX ABORDABLE!

2122, boul. Hamel - 687-2553
 (angle du Vallon)

LA PLUS BELLE MAISON EN VILLE SE TROUVE CHEZ MAXI-LOGI!



Nous avons conçu une maison qui offre le plus grand espace habitable au meilleur prix en ville.

FAITES QUELQUE CHOSE POUR VOUS ASSURER LA MEILLEURE CONSTRUCTION QUI SOIT

MAXI-LOGI

vous en construira une à votre goût!

Nous construisons selon les normes et la technique



UNE VISITE S'IMPOSE A:
 2125, BOUL. HAMEL, QUEBEC

Assurez-vous que l'électricité sera accessible...

Le réseau de distribution de l'Hydro-Québec s'étend d'année en année et ses ramifications couvrent une superficie de plus en plus vaste. Cependant, en choisissant le joli coin retiré où vous projetez de construire votre maison ou votre chalet, vous avez peut-être devancé l'Hydro-Québec. De sorte que l'électricité ne sera accessible qu'à certaines conditions et parfois, avec des délais plus ou moins longs.

Nous vous prions donc de communiquer avec un préposé du Service de la clientèle de la région où vous construisez, pour lui faire part de vos intentions. Précisez l'emplacement choisi, le type d'habitation prévu, la date à laquelle le raccordement est désiré, ainsi que tout autre détail pertinent.

Notre représentant abordera avec vous les différents aspects du raccordement, ce qui vous évitera des désagréments, retards et coûts inutiles.



Pas de titulaire au Travail avant les partielles

OTTAWA (PC) — Même si deux conflits ouvriers majeurs troublent les postes et la société Air Canada, il est peu probable, selon les observateurs, que le premier ministre Trudeau nomme un ministre du Travail avant les 15 élections partielles du 16 octobre prochain.

On prévoit plutôt que le ministre des Affaires urbaines, André Ouellet, va continuer à agir comme ministre du Travail jusqu'au remaniement ministériel d'après les élections.

Certains ministres ne se sont pas cachés pour manifester leur déception, faisant remarquer que c'était "la période la plus occupée des trois dernières années" au ministère du Travail.

Le poste est devenu vacant, il y a deux semaines, avec la démission de M. John Munro, qui avait téléphoné à un juge de la part d'un électeur accusé d'assaut.

Les agents de bord d'Air Canada menacent aujourd'hui de faire la grève et les facteurs ont commencé des grèves rotatives.

Critiques

Le critique progressiste-conservateur des questions de travail, M. John Fraser, a reproché au gouvernement, de sa circonscription de Vancouver-Sud, de ne pas nommer immédiatement un ministre avec les deux conflits majeurs au pays.

Mais, au bureau du premier ministre, on a laissé entendre que la nomination d'un ministre du Travail n'était pas pour tout de suite.

M. Ouellet pourrait remplacer M. Munro, mais on a signalé qu'il y avait déjà trop de francophones dans le cabi-

net et que le prochain ministre serait un anglophone.

Le nom de M. Bud Cullen, l'actuel ministre de l'Emploi et de l'Immigration, a été mentionné.

Il est aussi question de M. Bryce Mackasey, qui a déjà occupé ce poste et qui tente d'obtenir un siège aux Communes à l'occasion des élections complémentaires du 16 octobre.

Il y a finalement M. Martin O'Connell, ex-ministre du Travail lui aussi, et qui est toujours député.

Chassez l'échec

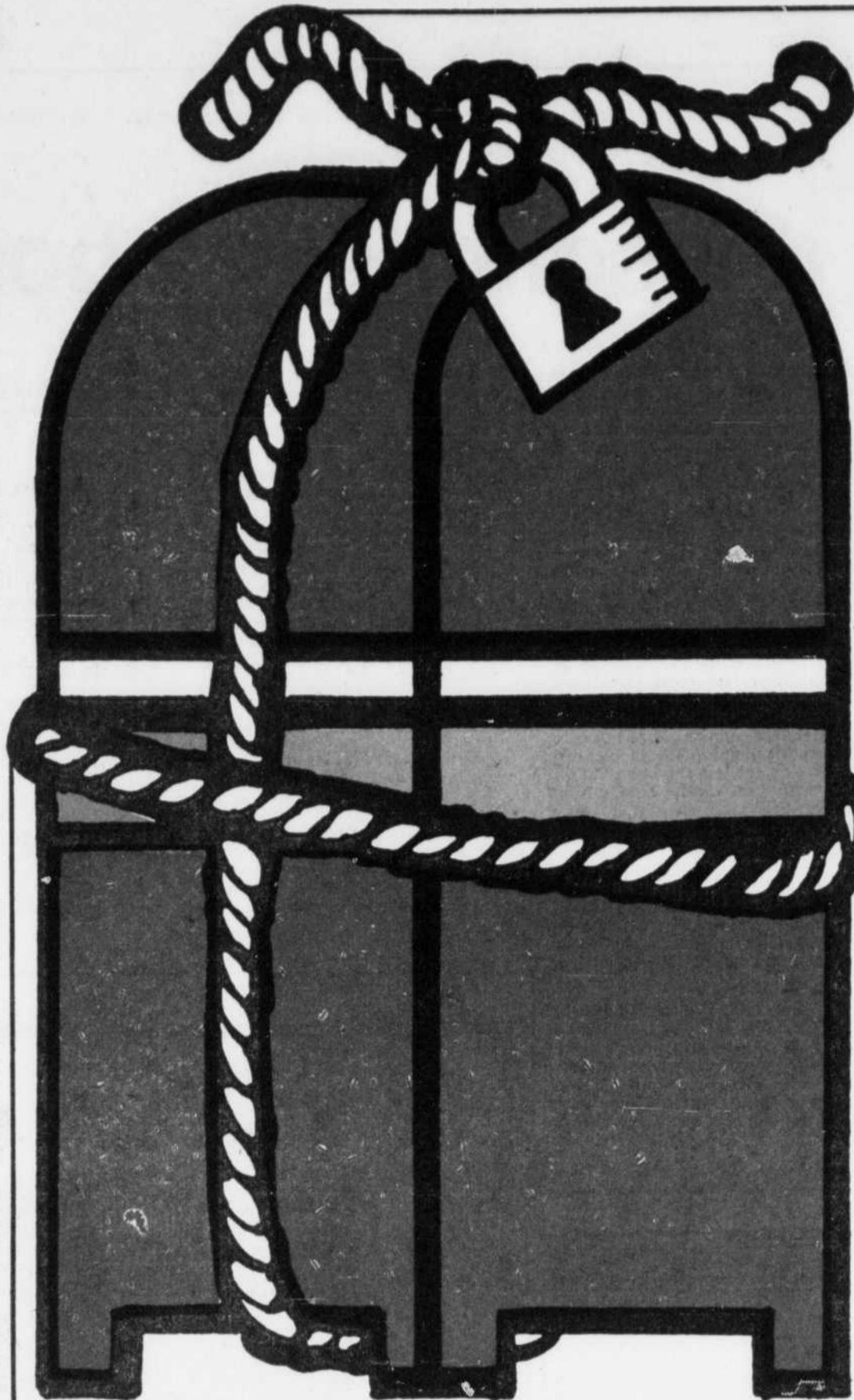
MISSISSAUGA, Ontario (PC) — Une enquête faite par un conseiller matrimonial a révélé que les risques d'échec étaient moins grands chez les couples qui avaient suivi des cours de préparation au mariage que chez ceux qui n'en avaient pas suivis.

M. Ed Bader a fait part de ses constatations à une réunion de CONTACT, une organisation réunissant des membres des Eglises catholique, anglicane et unifiée qui organise des cours de préparation au mariage.

M. Bader a dit avoir remarqué que des sentiments d'hostilité avaient tendance à se développer chez les couples qui n'ont pas suivi de tels cours.

De plus, ces couples hésitent plus que les autres à recourir aux services d'un conseiller matrimonial au moment des crises.

"J'avais toujours cru que ces cours étaient utiles, a commenté M. Bader, mais je n'en avais pas la preuve."



les difficultés de fonctionnement aux postes ne sont pas un obstacle au paiement de vos comptes.

Toutes les **BANQUES A CHARTE** sont autorisées à accepter le paiement des comptes du Soleil.

Le paiement des **RENOUVELLEMENTS D'ABONNEMENTS** et des **FACTURES DE PUBLICITE** peut être effectué soit par l'entremise de votre succursale bancaire, soit en venant directement aux bureaux du Soleil, 390 est, rue St-Vallier, Québec.

SERVICE D'ENTRETIEN D'EDIFICES

NETTOYAGE DE:

VITRES - MURS - TAPIS - MEUBLES - COMMERCIAL, INDUSTRIEL, RESIDENTIEL.

LA MAISON DE VARENNES & FILS INC.

Tél.: 626-4287

Une façon de mieux faire vos travaux de grand ménage

FACTURE ANNONCES CLASSEES

LE SOLEIL LIMITEE 390 EST, RUE ST-VALLIER, Q.C. G1K 7P9

PERIODE	NO. DE FACTURE	NO. DE COMPTES	NO. DE FACTURE	NO. DE COMPTES
04-07-78	123456	3419	100	1
04-07-78	011075	123456	30.00	50.00

N. Paul L'Annoueur 40, place du Soleil Québec, P.Q. G1K 7J6

LE SOLEIL LIMITEE CASE POSTALE 2382 QUEBEC, QUE. G1K 7P9

EXEMPLE D'UNE FACTURE D'ANNONCES CLASSEES

RENOUVELLEMENT D'ABONNEMENT

VOTRE ABONNEMENT VIERT A ECHEANCE LE 27 SEPTEMBRE 1978

N. Robert L'Annoueur 3049, rue Québec Québec, P.Q. G1K 1S3

LE SOLEIL CASE POSTALE 2382 QUEBEC, QUE. G1K 7P9

EXEMPLE D'UN RENOUVELLEMENT D'ABONNEMENT

RELEVÉ DES FACTURES IMPAYÉES STATEMENT OF OUTSTANDING INVOICES

N. Robert L'Annoueur 34, place du Soleil Québec, P.Q. G1K 7J6

N. Robert L'Annoueur 34, place du Soleil Québec, P.Q. G1K 7J6

EXEMPLE D'UN RELEVÉ DES FACTURES IMPAYÉES

NO. DE FACTURE	DATE DE RENDEZ-VOUS	DESCRIPTION	MONTANT DU RENDEZ-VOUS	DOSSIER	DATE	FACTURE IMPAYÉE	MONTANT DU RENDEZ-VOUS
848932	04-07-78	A VENDRE	3.30	04-07-78	848932	3.30	3.30

LE SOLEIL LITEE FACTURE INVOICE

N. Paul Joyeux 34, rue des Roburiers Québec, P.Q. G1K 7J6

NO. DE FACTURE	NO. DE COMPTES	NO. DE FACTURE	NO. DE COMPTES
15-09-78	134567	4567	

NO. DE FACTURE	DATE DE RENDEZ-VOUS	DESCRIPTION	MONTANT DU RENDEZ-VOUS	DOSSIER	DATE	FACTURE IMPAYÉE	MONTANT DU RENDEZ-VOUS
11-09-78		VELO A VENDRE					4.16

TOTAL 4.16

LE SOLEIL LITEE TALON DE PAIEMENT PAYMENT STUB

IMPORTANT RETOURNER CE TALON AVEC VOTRE PAIEMENT

IMPORTANT RETURN THIS STUB WITH YOUR PAYMENT

EXEMPLE D'UNE FACTURE D'ANNONCES

un service permanent

Les banques acceptent ces paiements en tout temps, moyennant de légers frais d'administration en supplément.

Nous vérifions votre pointe de lecture gratuitement. Ne faites pas jouer vos disques avec

UN CISEAU

En promotion jusqu'au 1er novembre 1978

Cellule P8ES AKG \$120

Casque K240 AKG \$90

rotac

au sous-sol de 1038, rue Place Viger, Ste-Foy - 653-7768

Service autorisé Harman Karbon, Dynabac, S & W, Amoran (Crown) QJAD

LE SOLEIL